

PORTRAIT CULTUREL |
**DES
LAURENTIDES**
JUIN 2007

ISBN 978-2-550-50436-8

Dépôt légal : 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
© Gouvernement du Québec, 2007

Centre musical CAMMAC, Harrington



PHOTO
COUVERTURE PAR **CAMMAC, HARRINGTON**

**RÉDIGÉ PAR
LE COMITÉ DE TRAVAIL
SOUS LA COORDINATION
DE MARCEL FAUCHER**

- | **LE COMITÉ CULTURE DE LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES
ÉLUS DES LAURENTIDES**
- | **LE CONSEIL DE LA CULTURE
DES LAURENTIDES**
- | **MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES
COMMUNICATIONS ET DE LA
CONDITION FÉMININE**
- | **LA DIRECTION DE LAVAL, DE
LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES**

AVANT- PROPOS



Planification quinquennale

En vertu des responsabilités conférées par la Loi sur le ministère du Développement économique et régional (Loi 34, 2003), chacune des Conférences régionales des élus (CRÉ) doit élaborer un plan quinquennal de développement précisant les orientations que se donne la région en fonction des secteurs socio-économiques significatifs de son territoire. Dans ce contexte, le Comité culture de la CRÉ des Laurentides a été mandaté pour proposer un plan d'action qui permettra de définir les objectifs régionaux pour la culture. Cependant, avant de se pencher sur ces ENJEUX, il convient de dresser un portrait de l'état actuel de la culture dans les Laurentides.

Mise en place d'un comité de travail

Afin de mettre à profit son expertise et de mettre en commun les travaux qu'elle doit réaliser dans le cadre d'une opération ministérielle, la Direction régionale de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a invité la CRÉ ainsi que le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) à constituer un comité pour dresser un portrait de la culture dans la région. Ce comité est donc formé de représentants de la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du Conseil de la culture. Le CCL intervient à titre d'organisme régional de concertation représentant le milieu culturel régional, mais aussi comme représentant de la CRÉ qui l'a désigné pour présider son Comité culture.

Élaboration du contenu

Le comité a entrepris une démarche de rédaction en sollicitant, dans un premier temps, les ressources professionnelles des organismes afin d'élaborer les contenus les plus adéquats possible. Une version préliminaire du Portrait a ainsi été rédigée. Par la suite, plusieurs intervenants représentatifs des secteurs culturels de la région ont été approchés, d'une part pour réagir spécifiquement aux contenus du document et, d'autre part, pour contribuer à cerner les éléments qui devraient figurer dans la description synthétique du contexte culturel des Laurentides. Les commentaires et corrections apportés ont été intégrés au texte qui figure dans les pages qui suivent.

Le portrait, un outil de référence

La rédaction d'un portrait comporte des contraintes inévitables, en fonction du cadre adopté ou de l'angle de traitement privilégié. L'information est sélectionnée et traitée d'une certaine manière. Et le document qui en résulte ne peut être considéré comme une source d'information infaillible, malgré la volonté du comité de poser un regard lucide et éclairé sur le contexte culturel régional. Le présent Portrait doit donc être considéré comme une **certaine lecture** d'une réalité en constante évolution. Il fournit de nombreuses données quantitatives tout en cernant les enjeux généraux autant que particuliers à des secteurs donnés. Les éléments dégagés constituent des points de repère et de référence pour les répondants régionaux.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document, composé de trois parties, tente de cerner et de mettre en perspective les éléments marquants du paysage culturel de la région.

Partie 1 (p.5 à 19)

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DU PORTRAIT CULTUREL DES LAURENTIDES

La première partie expose succinctement des éléments généraux qui façonnent le développement régional et fait état des partenaires et outils de développement plus spécifiques à la culture. Une première lecture de la culture est présentée sous l'angle des principaux pôles régionaux.

PARTIE 2 (p.20 à 47)

PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX SECTEURS CULTURELS

La deuxième partie présente, sous forme de fiches, les douze secteurs culturels correspondant aux principaux domaines culturels dominant dans la région. Chaque fiche comporte six sections :

- | Description du secteur
- | Contribution / implication des partenaires
- | Analyse du secteur
- | Forces
- | Faiblesses
- | Enjeux

Partie 3 (p.48 à 55)

SYNTHÈSE DU PORTRAIT DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

La troisième et dernière partie offre une synthèse du portrait de la culture, en fonction des questions que la CRÉ a adressées à chacun des secteurs socio-économiques représentés au conseil d'administration.

PROVENANCE DES DONNÉES ET TYPES DE COMPARAISON

Certains pourcentages et données inscrits ici proviennent du *Portrait culturel des Laurentides*, produit par le Conseil de la culture en 2002, ainsi que d'un document du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (*Diagnostic régional, Volet 1: Analyse statistique, Direction de la recherche, des politiques et du lectorat ; Novembre 2005*).

La section «Analyse du secteur» (Partie 2) inclut des comparaisons avec la moyenne des régions du Québec, mais aussi avec une catégorie regroupant des régions qui présentent des caractéristiques semblables. Selon cette toponymie, les Laurentides se retrouvent dans la catégorie «Région périphérique», avec les régions de Laval, Lanaudière, Montérégie et Chaudière-Appalaches. On juge ces régions semblables parce qu'elles se trouvent à proximité d'un grand centre qui exerce sur elles une influence déterminante en termes de développement.

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX
**DU
PORTRAIT
DES
LAURENTIDES**

PARTIE 1

1.1 CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES ET FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

Plusieurs éléments d'ordre géographique, démographique ou économique ont une incidence déterminante sur l'ensemble du développement des Laurentides, certains d'entre eux contribuant à façonner la réalité culturelle de la région. Un aperçu de certains de ces éléments permettra de mieux saisir leur incidence et apportera un éclairage qui facilitera la lecture de l'univers culturel des Laurentides.

CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

Géographie

- | La région s'étend sur plus de 375 km, du sud au nord.
- | Les principaux axes routiers vont d'est en ouest, par les autoroutes 50 et 640, et du sud au nord, par la route 117, l'autoroute 15 et la route 309, qui relie l'extrémité nord du territoire à Gatineau.

Démographie

- | La population des Laurentides s'élève à 509 459 habitants (2005).
- | Plus fort taux de croissance démographique au Québec (28,8 % d'ici 2026).
- | Forte proportion de nouveaux arrivants et présence de villégiateurs qui contribuent à doubler ou tripler la population de certains secteurs, selon la période.

Profil linguistique :

- | Région francophone, comptant 4 % d'anglophones dans quelques localités, avec une concentration plus importante dans le sud-ouest.
- | Six municipalités ont un statut bilingue.
- | Les villégiateurs et les touristes augmentent la proportion d'anglophones.

Économie

- | Taux de chômage (7,6 %) légèrement inférieur à la moyenne du Québec (8,5 %).
- | Revenu personnel par habitant légèrement supérieur dans certains secteurs.
- | L'entente cadre (2002-2007) identifie quatre créneaux d'excellence :
 1. le transport avancé
 2. la transformation agroalimentaire
 3. le tourisme de villégiature quatre-saisons
 4. la forêt
- | La région se situe au 4^e rang des destinations touristiques au Québec.

Subdivisions régionales

- | Le territoire des Laurentides comprend huit MRC, qu'on peut répartir en quatre sous-régions, en fonction de certaines caractéristiques :
 1. **Les Basses-Laurentides** : forte densité urbaine au sud de la région ; regroupe quatre MRC, dont trois, qui comptent 52 % de la population régionale, sont rattachées à la Communauté métropolitaine de Montréal.
 2. **Les Moyennes Laurentides** : au centre de la région ; deux MRC constituent les principaux pôles pour le tourisme et la villégiature.
 3. **Les Hautes-Laurentides** : au nord de la région ; une MRC désignée MRC-ressources ; vaste territoire forestier, où la villégiature et le tourisme sont en plein essor.
 4. **Le sud-ouest** : à la frontière de l'Outaouais ; MRC agricole, à faible densité urbaine.
- | Le profil de développement présente des différences importantes entre ces sous-régions et parfois à l'intérieur d'une même sous-région, notamment en ce qui concerne la condition économique des résidents.



FACTEURS QUI FAÇONNENT LE DÉVELOPPEMENT

Différents facteurs inhérents au profil de développement de la région génèrent des effets sur l'ensemble des secteurs socio-économiques de la région et, en conséquence, influencent aussi l'univers culturel régional.

- | La proximité de Montréal favorise la mobilité des clientèles entre la métropole et la région des Laurentides. Les organismes et les événements peuvent profiter d'un bassin de population plus important, mais la concurrence de la métropole est parfois difficile à soutenir, à cause de moyens souvent inégaux.
- | L'importante population de villégiature, surtout en zone centre, la force de gravitation qu'exerce la métropole sur la dynamique régionale et l'établissement de nouveaux résidants contribuent à fragiliser le sentiment d'appartenance des citoyens à la région. Le morcellement du sentiment identitaire entraîne une attitude qui tend à privilégier les considérations locales au détriment des initiatives de portée régionale.
- | Les indicateurs généraux de la région, qui se trouvent quelque peu « teintés » par les caractéristiques des populations de jeunes au sud ou par celles des résidants-villégiateurs relativement fortunés de la zone centre, masquent souvent des réalités socioéconomiques moins favorables. Ces différences génèrent des cloisons entre les citoyens et contribuent à l'émergence d'une image régionale confuse, à laquelle les citoyens ont peine à s'identifier.

« Plusieurs partenaires sont amenés à mettre en commun leurs ressources et leur expertise pour collaborer au développement culturel des Laurentides... »



La précarité économique que connaît une partie de la population engendre une forme d'**exclusion sociale**, car l'accès aux activités culturelles est restreint pour certains résidants, et carrément inexistant pour d'autres. Sur le plan de l'emploi, les besoins importants de main-d'œuvre liés au secteur touristique font miroiter une situation prospère du marché du travail, qui dissimule des effets pervers. D'une part, les emplois de ce secteur sont généralement saisonniers et faiblement rémunérés. D'autre part, les avantages liés à l'occupation d'un emploi ont pour effet d'amener les jeunes à abandonner prématurément les études (décrochage scolaire), qui leur auraient pourtant permis, plus tard, d'obtenir des emplois plus rémunérateurs. Un effet vicieux comparable se produit, du côté démographique, dans certaines localités du nord, où les perspectives d'emploi peu attrayantes découragent l'établissement de nouveaux résidants, et notamment de jeunes familles, ce qui prive ces communautés d'un bassin de population qui, à son tour, pourrait générer des besoins et, donc, d'intéressantes possibilités d'emplois.

La constitution relativement récente de la région administrative des Laurentides (fin des années 1970) de même que la croissance de sa population expliquent que la région enregistre des retards parfois importants en fait d'**investissements gouvernementaux**. Elle était assimilée à la région administrative de Montréal au moment de l'implantation de bon nombre de programmes gouvernementaux et, même si le contexte financier avait radicalement changé lorsque les besoins régionaux se sont fait sentir, l'attribution aux Laurentides de ressources équivalentes à celles des autres régions en est restée entravée.

1.2 PARTENAIRES À L'ŒUVRE POUR LA CULTURE DANS LES LAURENTIDES

Plusieurs partenaires sont amenés à mettre en commun leurs ressources et leur expertise pour collaborer au développement culturel des Laurentides en fonction de leur mission respective. Certains interviennent dans l'ensemble des secteurs d'activité sur le plan régional ou local, certains s'intéressent spécifiquement au secteur culturel au niveau régional, alors que d'autres, de portée nationale et rattachés à la structure gouvernementale, contribuent à leur manière à la vitalité culturelle de la région.

PARTENAIRES RÉGIONAUX

La Conférence régionale des Élus et son Comité culture

Longtemps sous la gouverne du Conseil régional de développement (CRD), les rouages de planification et de concertation du développement régional sont maintenant sous la responsabilité de la Conférence régionale des Élus (CRÉ). Semblable à l'instance qui l'a précédée, la CRÉ cumule certaines responsabilités nouvelles. Son effectif se compose de 37 élus de municipalités et de MRC et de 12 représentants des secteurs socio-économiques les plus représentatifs de la région. C'est dans ce cadre que la CRÉ est appelée à définir un plan quinquennal de développement, qui permettra d'énoncer les priorités que se fixe la région en fonction des différents secteurs.

Pour pouvoir rester attentive aux dynamiques sectorielles et aux réalités locales, la CRÉ des Laurentides a établi, en 2004, un comité consultatif pour chacun des 12 secteurs socio-économiques représentés à son conseil d'administration. Le Comité culture se compose de deux maires, d'un représentant de chacune des MRC, d'une représentante du Forum Jeunesse des Laurentides. Il est présidé par la directrice générale du Conseil de la culture des Laurentides, représentante du secteur culturel à la CRÉ. Emploi-Québec, la Direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) y sont tous trois représentés par un délégué qui participe aux travaux du comité à titre de personne ressource. Le Comité culture est responsable de la gestion des ressources financières du Fonds de développement régional (FDR) dévolues au secteur culturel.

Le Conseil de la culture

Le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) a comme mission première de soutenir les artistes et intervenants culturels, de les rassembler et de concerter leurs actions afin de développer et de promouvoir les arts, la culture et les communications. Il coordonne la réalisation de nombreux projets relativement à la formation continue, aux métiers d'art et au tourisme culturel.

Au cours de la dernière année, en plus de ses interventions de concertation et d'animation auprès de ses membres, le CCL a présidé les travaux du Comité culture de la CRÉ. À ce titre, il est mandaté pour élaborer la planification stratégique du secteur « culture » dans le cadre du plan de développement régional. Le CCL contribue donc à la définition des orientations et à la mise en marche des actions retenues.

PARTENAIRES LOCAUX

Les municipalités

Les municipalités constituent la structure de regroupement la plus proche de la population et, par le fait même, la plus apte à déterminer ses besoins et à y répondre. À ce titre, elles sont identifiées comme la première instance responsable de la planification et du développement culturel de leur territoire. Ainsi, elles sont appelées à intervenir dans le secteur de la culture et à adopter une vision globale du développement culturel de leur communauté.

Dans les Laurentides, la plupart des municipalités sont impliquées dans le secteur culturel. Pour la grande majorité de celles qui comptent une population de plus de 10 000 habitants, cette implication déborde le secteur traditionnel des bibliothèques pour couvrir aussi la diffusion des arts de la scène, des arts visuels ou encore la mise en valeur du patrimoine.

- | Investissements culturels municipaux en 2004-2005 : 20 903 502 \$.
- | Pourcentage moyen des budgets municipaux consacrés à la culture : 3,5 %.
- | Pourcentage moyen des budgets culturels consacrés à la bibliothèque : 65 %.
- | 36 municipalités sur 83 consacrent plus de 90 % du budget culturel à la bibliothèque.
- | Le budget consacré à la culture augmente légèrement dans les municipalités ayant adopté une politique culturelle.

Les MRC

Les Municipalités régionales de comté (MRC) sont des corporations municipales vouées à la concertation et à la planification régionale. Elles ont la responsabilité de fournir aux municipalités qui les composent les services à caractère intermunicipal. Elles sont dirigées par un conseil des maires provenant de chacune des municipalités constituantes. Structures supralocales, les MRC s'intéressent de plus en plus au secteur de la culture et participent aux efforts de mise en valeur des éléments culturels de leur territoire.

Les CLD

Les Centres locaux de développement (CLD) ont la mission de mobiliser les acteurs du milieu dans un partenariat réunissant le gouvernement et la communauté du territoire qu'ils couvrent. Il s'agit pour eux de rallier les forces vives afin de mener des actions communes favorables au développement de l'économie et à la création d'emplois :

- | 17 % du Fonds d'investissement en économie sociale (FIES) géré par les CLD a été consacré à des projets culturels entre 1998 et 2005, soit 928 750 \$.
- | Trois CLD gèrent un Fonds culturel spécial (entre 10 000 et 15 000 \$ par année) destiné aux projets d'artistes professionnels.

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)

Le MCCCF intervient dans le secteur de la culture en fonction des champs d'intervention qui lui ont été attribués, en complémentarité avec ceux qui incombent aux sociétés d'état, notamment le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et la Bibliothèque et les Archives nationales du Québec (BAnQ). Déjà engagé dans une approche d'intervention axée sur la régionalisation, le MCCCF a procédé à la mise sur pied de la Direction régionale de Laval, de Lanaudière et des Laurentides (DRLLL) en 1991. Établie à Sainte-Thérèse en 1997, la direction régionale est dotée d'une équipe de professionnels qui assure la gestion des programmes du Ministère et offre une expertise ou une aide-conseil dans les divers champs d'intervention relevant du Ministère. La DRLLL collabore étroitement avec divers partenaires dont les artistes, artisans, écrivains, intervenants culturels, le milieu scolaire et les structures locales et régionales que sont les municipalités, les MRC et la CRÉ.

Dans la région des Laurentides, en 2004-2005, la contribution totale du Ministère s'est élevée à plus de 5,7 M\$, en tenant compte des programmes réguliers, des investissements en service de dette ainsi que des programmes et mesures gérés par le MCCCF mais dont les ressources financières sont versées par d'autres ministères (Éducation : La culture à l'école ; Société d'habitation du Québec : Rénovation-Québec).



Emploi-Québec

Depuis 1998, Emploi-Québec Laurentides joue un rôle important comme partenaire du développement de la main-d'œuvre culturelle. La collaboration d'Emploi-Québec a permis la mise sur pied et le développement du service de formation continue destiné aux artistes, artisans et travailleurs culturels des Laurentides. La contribution de ce partenaire a permis de soutenir l'implantation d'autres projets porteurs, tel le réseau Métiers d'Art Signature Laurentides.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Le CALQ a pour mission de soutenir, dans chacune des régions, la création, l'expérimentation, la production artistique ainsi que le perfectionnement des artistes. Les interventions du CALQ, dans le cadre de ses programmes réguliers, se présentent sous deux formes : subventions et bourses. De 2001 à 2005, le CALQ a remis 105 bourses dans les Laurentides pour un montant total de 619 339 \$. Quant aux subventions, elles se sont élevées à 842 378 \$ dans la région, ce qui place celle-ci au 13^e rang sur quinze.

Le CALQ a signé une entente de coopération avec le Conseil de la culture des Laurentides, pour la diffusion des informations et la promotion des actions du CALQ sur le territoire des Laurentides. De plus, une entente triennale, pour mettre à la disposition des artistes professionnels de la région un fonds annuel de 100 000 \$, était en cours de négociation et devait être confirmée au cours de 2006.



La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

La SODEC a pour mandat de soutenir le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, dans toutes les régions du Québec. En 2004-2005, les interventions de la SODEC dans les Laurentides étaient de 226 479 \$, dont 116 479 \$ en subventions.

Le Conseil des arts du Canada (CAC)

Le Conseil est l'organisme d'État par lequel le gouvernement fédéral apporte son soutien aux artistes, groupes et organismes artistiques professionnels, dans les domaines de la danse, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, de la création littéraire, de l'édition, de l'interdisciplinarité et de la performance ainsi que des arts visuels. Dans la région des Laurentides, au cours des cinq dernières années, en moyenne, 15 organismes, artistes ou écrivains se sont partagé 113 000 \$, principalement dans les secteurs des arts visuels (51 850 \$), de la musique (23 300 \$) et des lettres (20 662 \$). Pour 2004-2005, la contribution du Conseil s'est élevée à 96 875 \$, dont un soutien de 43 000 \$ au secteur de la musique.

1.3 OUTILS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les partenaires régionaux disposent de quelques outils pour positionner le secteur culturel au cœur de la dynamique du développement local ou régional et pour mettre en place des mécanismes de concertation et de promotion en matière de culture.

L'Entente spécifique régionale en culture

L'Entente spécifique régionale en culture, dont les partenaires signataires sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Emploi-Québec et le ministère des Régions, couvre la période 2003-2006. Les ressources financières disponibles en 2005-2006 ont été consacrées à la consolidation des initiatives correspondant aux priorités ciblées pour la troisième année de l'Entente. Il a été convenu de regrouper le comité de suivi de l'Entente avec le Comité culture de la CRÉ, afin de faciliter la transmission de l'information et de favoriser un bon arrimage des différentes interventions. De 2003 à 2005, l'Entente spécifique culture et le Comité culture de la CRÉ ont permis des investissements de 646 226 \$ dans 30 projets culturels.

Les différents partenaires comptaient entreprendre la démarche de ratification d'une nouvelle entente dès l'expiration de l'entente actuelle, au cours du printemps 2006. Après l'évaluation de l'entente 2003-2006, une démarche de réflexion devrait conduire à une discussion où les constats du présent Portrait pourront aussi être considérés pour la détermination des orientations que devrait contenir l'Entente 2006-2009 une fois ratifiée.

Les politiques culturelles municipales

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine considère que les municipalités sont les plus aptes à déterminer les types d'intervention appropriés pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Aussi, le Ministère, comme d'ailleurs l'ensemble des partenaires du milieu culturel, encourage-t-il chaque municipalité et MRC à se doter d'une politique culturelle. Cet outil permet de porter un diagnostic sur le développement culturel, de définir les objectifs qu'on entend poursuivre et de nouer des partenariats pour y arriver. Dans les Laurentides, 12 municipalités et 2 MRC se sont donné une politique culturelle.

Caractéristiques des politiques culturelles adoptées en région

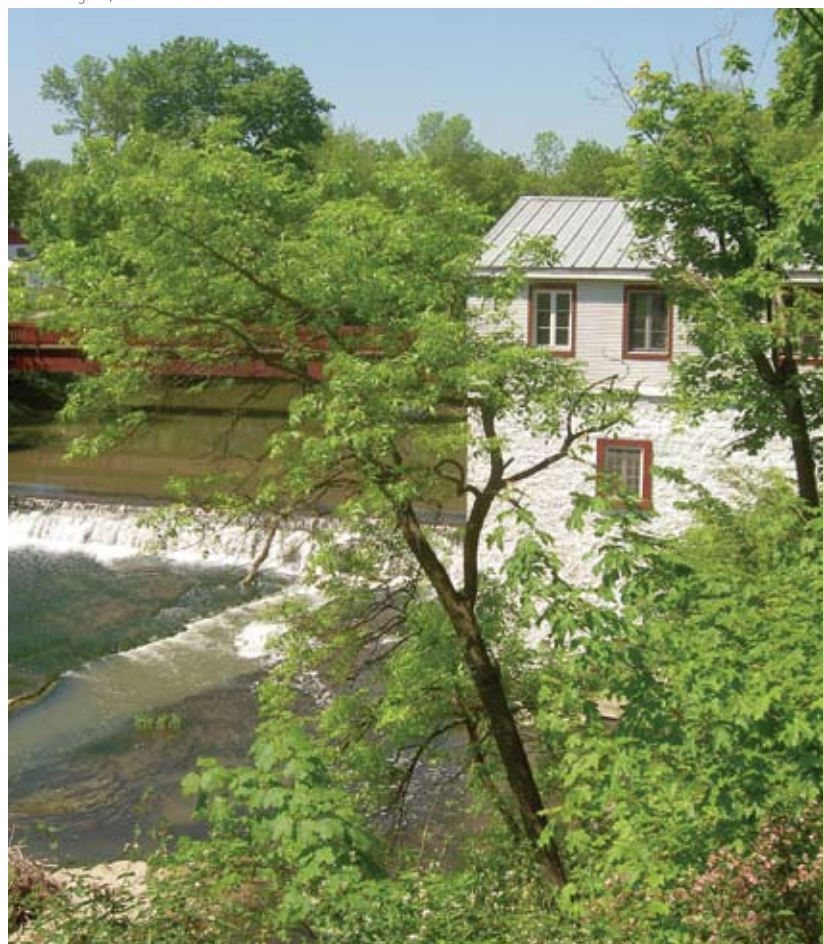
Qu'elles soient municipales ou de MRC, les politiques relèvent des préoccupations communes :

- | l'accessibilité à la culture pour tous ;
- | la conservation et la mise en valeur du patrimoine ;
- | le soutien aux artistes et organismes culturels ;
- | le renforcement de l'identité territoriale et du sentiment d'appartenance des citoyens ;
- | l'incitation du milieu à se prendre en main ;
- | l'alliance tourisme et culture intéresse davantage les municipalités du centre et du nord.

Les ententes de développement culturel avec les municipalités

Les ententes de développement culturel entre les municipalités (ou les MRC) et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine permettent la mise en place d'un cadre d'échange, de planification et de concertation de l'intervention dans le secteur culturel. C'est un outil qui permet de prendre en compte les particularités locales et d'associer les partenaires à la réalisation de projets dans le cadre d'une collaboration souple. Dans les Laurentides, au cours des dernières années, trois municipalités ont conclu des ententes de développement culturel : Saint-Eustache (2001-2004), Sainte-Thérèse (2005) et Val-David (2005). Des démarches sont en cours pour conclure, en 2006, une entente d'une durée de trois ans avec la MRC d'Argenteuil.

Moulin Légaré, Saint-Eustache



Le programme Villes et Villages d'Art et de Patrimoine (VVAP)

Le programme VVAP s'adresse principalement aux villes et MRC qui désirent entreprendre une démarche pour mettre en valeur les arts et le patrimoine de leur territoire, dans une optique de tourisme culturel. Le programme favorise l'embauche d'un agent culturel, qui travaille à la concertation des intervenants culturels pour la réalisation de projets visant l'amélioration de l'offre culturelle. De plus, l'adoption d'une politique culturelle et l'élaboration d'un plan d'action sont souvent des éléments stratégiques du développement culturel auxquels les agents VVAP sont appelés à contribuer. Les agents VVAP bénéficient d'une formation et d'un encadrement qui favorisent le partage d'expertise et la mise en valeur des initiatives et des forces vives de la culture de chaque localité. Dans les Laurentides, la ville de Saint-Eustache et les MRC de Deux-Montagnes, d'Argenteuil et des Pays-d'en-Haut bénéficient chacune des services d'une agente de développement culturel, dans le cadre de ce programme.



1.4 PÔLES CULTURELS DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES

Chacune des MRC de la région possède des caractéristiques culturelles qui lui sont propres : des lieux, des événements, des institutions ou encore une volonté concertée des partenaires d'intégrer les arts et la culture à la vie de leur communauté. Leur contexte culturel évolue en fonction des facteurs suivants :

- | l'action d'artistes et d'organismes culturels (offre) ;
- | la pression exercée par la population (demande) ;
- | la présence d'une clientèle touristique (opportunité) ;
- | la richesse de son patrimoine.

La section qui suit propose une lecture territoriale du profil culturel de la région.

MRC d'Antoine-Labelle

Située à l'extrême nord des Laurentides, la MRC Antoine-Labelle se démarque par l'immensité de son territoire de nature et de forêt. Sur le plan de l'offre culturelle, la MRC Antoine-Labelle se distingue par la collaboration exceptionnelle entre le milieu culturel et les divers partenaires publics et privés locaux. Ces liens tissés serrés permettent de réaliser des événements et des activités de qualité et de grande envergure, et ce, malgré l'éloignement. L'implantation prochaine du premier centre d'archives des Laurentides, la présence de la seule École d'été en arts et métiers d'art du Québec, la tenue d'un Festival international de théâtre s'ajoutent aux concerts de musique classique, au circuit des légendes, aux circuits historiques guidés depuis 1995, à Mont-Laurier et en région, et aux diffuseurs accrédités que sont le Centre d'exposition et le diffuseur Muni-Spec. L'éloignement demeure un obstacle important à surmonter pour les organisations culturelles qui doivent redoubler leurs efforts de promotion des événements.

MRC d'Argenteuil

La région d'Argenteuil offre des paysages d'une grande beauté, qui attirent les amateurs d'art. Plusieurs réalisations artistiques et culturelles argenteuillaises sont reconnues à travers les Laurentides. Il en va ainsi de la Route des arts d'Argenteuil, du Musée régional d'Argenteuil, du Centre musical du Lac McDonald (CAMMAC) et du Bureau du cinéma et de télévision d'Argenteuil et des Laurentides (BCTAL), dont la réputation dépasse les frontières de la MRC. La MRC d'Argenteuil affiche un patrimoine historique issu d'une époque de militarisation, notamment la Caserne de Carillon qui abrite actuellement le Musée régional d'Argenteuil, ainsi que de la canalisation de la rivière des Outaouais. C'est aussi dans cette MRC que l'on retrouve un patrimoine bâti d'inspiration anglo-saxonne ainsi qu'une grande part des bâtiments religieux d'intérêt patrimonial (52) que comptent les Laurentides. Leur conservation et leur mise en valeur constituent un véritable défi pour la communauté et pour les élus, qui ont inclus cette préoccupation dans la politique culturelle adoptée par la MRC en septembre 2005. Aucune municipalité n'y possède de politique culturelle.

Musée régional d'Argenteuil, Carillon



« Plusieurs réalisations artistiques et culturelles argenteuillaises sont reconnues à travers les Laurentides. »



MRC de Deux-Montagnes

Les traces laissées à Saint-Eustache par les Patriotes, lors de la Rébellion de 1837, ainsi que celles, plus récentes, des moines cisterciens à l'Abbaye d'Oka caractérisent ce territoire, dont l'architecture de plusieurs bâtiments contribue à la richesse patrimoniale de la région. La MRC Deux-Montagnes est aussi synonyme de routes agroalimentaires, où vergers et vignobles côtoient un moulin ancien ayant inspiré la mise sur pied du Festival de la galette. Au milieu de cette prédominance de l'histoire et du patrimoine, la MRC Deux-Montagnes déploie un espace culturel où la musique classique tient une place importante, au même titre que les sociétés d'histoire et de généalogie, les comités culturels et les écoles de danse et d'art et quelques festivals d'art. La présence de la communauté mohawk de Kanesatake ajoute aussi à la couleur culturelle distinctive de cette MRC. En 1996, la municipalité de Saint-Placide élaborait sa politique culturelle. La Ville de Saint-Eustache a été la première (et longtemps la seule) à signer une entente de développement culturel avec le MCCCCF, suite à la réalisation de sa politique culturelle.

MRC des Laurentides

La principale caractéristique de la MRC des Laurentides est de receler le plus grand nombre d'artistes et d'artisans professionnels des Laurentides. On pense, bien sûr, à Val-David, qui demeure présent dans l'imaginaire québécois depuis les années d'or de la Butte à Mathieu et des Créateurs associés. Aujourd'hui encore, Val-David et ses alentours se démarquent par une offre culturelle de grande qualité. On n'a qu'à songer aux 1001 pots et au Symposium international d'art in situ de la Fondation Derouin, pour ne nommer que quelques événements. La forte présence des artistes et artisans a incité le CLD Laurentides à reconnaître le premier cette richesse et à créer un Fonds de soutien aux artistes professionnels locaux. On ne saurait passer sous silence les activités culturelles organisées par la Station Tremblant, qui attire chaque année un nombre impressionnant de visiteurs. Les municipalités de Mont-Tremblant et de Val-David ont adopté une politique culturelle. Val-David a aussi conclu une entente de développement culturel avec le MCCCCF, en 2005. La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, pour sa part, a amorcé l'élaboration de sa politique à la fin de 2005.

MRC de Mirabel

Jadis l'une des terres les plus fertiles du Québec avant d'être connue pour son aéroport aujourd'hui délaissé, la MRC Mirabel se distingue par le fait qu'elle ne compte qu'une seule ville. Une MRC, une ville : voilà ce qui caractérise cette région qui a su conserver et prendre soin des lieux culturels, bibliothèques et centres culturels, dispersés sur le territoire fusionné. L'offre culturelle est essentiellement gérée par la « Ville-MRC », qui propose des ateliers de loisir culturel et organise les événements et fêtes populaires où se regroupent artistes et citoyens friands d'art et de culture. Le principal défi auquel aura à faire face la « Ville-MRC », au cours des prochaines années, sera certainement de veiller à la préservation de son patrimoine naturel, bâti et agricole. L'implantation toute récente d'un centre d'artistes (CIEM) à Mirabel vient souligner l'ouverture et l'intérêt des décideurs de cette communauté « distincte » pour son développement artistique et culturel. La « Ville-MRC » n'a pas de politique culturelle.

MRC des Pays-d'en-Haut

Le tourisme et la villégiature sont les traits marquants de la MRC des Pays-d'en-Haut, qui est bien nantie de montagnes et de lacs magnifiques. Haut lieu de villégiature, la MRC des Pays-d'en-Haut offre aussi des théâtres d'été et des événements culturels. Mentionnons, entre autres, le **Festival des arts** de Saint-Sauveur, qui présente, depuis plus de dix ans, les meilleurs danseurs et chorégraphes du monde, ainsi que la **Farandole des Arts visuels** de Sainte-Marguerite-Estérel, qui rassemble un grand nombre d'artistes venant de partout. Plus que jamais déterminée à développer ses richesses patrimoniales, artistiques et culturelles, la MRC des Pays-d'en-Haut a formé un comité culturel en 2004 et réalisé sa politique culturelle en 2005. Aucune municipalité de la MRC des Pays-d'en-Haut n'a de politique culturelle. L'offre développée par le Comité culturel s'appuie sur la présence et le dynamisme d'organisations culturelles qui ont, dans plusieurs cas, une vocation régionale hors frontière.

MRC de la Rivière-du-Nord

La forte présence de Saint-Jérôme comme capitale régionale influence l'offre culturelle de cette MRC qui compte cinq autres villes, car on y retrouve les organismes dits « supra-locaux » que sont le **Musée d'art contemporain** des Laurentides et le diffuseur En scène. Comme toutes les villes d'importance, Saint-Jérôme offre de nombreux services culturels à sa population récemment fusionnée, notamment : bibliothèques et activités de loisir culturel dans les quartiers, fêtes populaires et événements, dont plusieurs sont présentés à la gare rénovée ou à l'Amphithéâtre Rolland. **Diffusions Amal'Gamme** de Prévost présente une programmation complémentaire en arts de la scène, qui met à l'honneur les artistes professionnels des Laurentides. L'événement **Montagn'Art** de Saint-Hippolyte fait de même en arts visuels et métiers d'art, depuis plus de vingt ans. Saint-Hippolyte a adopté sa politique culturelle en 2004, et Saint-Jérôme a mis la sienne à jour en 2005.



MRC de Thérèse-De Blainville

La plupart des villes qui composent la MRC Thérèse-De Blainville (sauf Sainte-Anne-des-Plaines, située plus à l'est de l'axe nord-sud), connaissent actuellement la plus forte croissance démographique au Québec. L'apport des municipalités dans le développement des arts et de la culture constitue la pierre angulaire d'un développement qui s'articule autour des services à rendre à une population composée majoritairement de jeunes familles. Les bibliothèques, le **Centre Olindo-Gratton** abritant l'activité archivistique de la société d'histoire, les maisons de la culture et les centres culturels, les activités de loisirs culturels et les événements populaires y sont fort bien structurés. En fonction depuis 20 ans, Initiascène est un diffuseur pluridisciplinaire reconnu, qui propose une programmation soutenue et diversifiée. Son lieu de diffusion principal, le **Théâtre Lionel-Groulx**, se trouve à Sainte-Thérèse, sur le campus du collège du même nom. Soulignons aussi le dynamisme du Comité culturel de Sainte-Thérèse, qui organise depuis 15 ans l'événement « **la Maison des Métiers d'art** », véritable incubateur d'entreprises pour les artisans, et qui, depuis 22 ans, diffuse, par l'intermédiaire d'Initiascène, de la musique classique avec des musiciens professionnels. La MRC se caractérise également par la présence du Collège Lionel-Groulx, qui offre une formation professionnelle en théâtre, en musique, en théâtre musical, ainsi qu'une formation en arts visuels menant à l'université. La jeune relève professionnelle issue du Collège se prépare à faire sa marque dans la région, appuyée par l'action du diffuseur et du Centre d'artistes autogéré Praxis, ainsi que par l'organisme **Visionn'Arts et Spectacles**. Toutes les villes de la MRC, sauf Lorraine, possèdent une politique culturelle. Seule Sainte-Thérèse a signé une entente de développement avec le MCCC, en 2005.



PRÉSENTATION DES
**PRINCIPAUX
SECTEURS
CULTURELS**

PARTIE 2

Douze secteurs font l'objet d'une analyse

- N°1** Arts visuels et art public
- N°2** Métiers d'art
- N°3** Arts de la scène
- N°4** Lettres et bibliothèques
- N°5** Histoire et patrimoine
- N°6** Muséologie
- N°7** Cinéma et audiovisuel
- N°8** Formation professionnelle
- N°9** Communications
- N°10** Loisirs culturels
- N°11** Éducation et Culture
- N°12** Tourisme culturel

Dans les pages qui suivent, chacun des secteurs culturels significatifs de la région des Laurentides fera l'objet d'une présentation qui permettra d'en identifier les principales caractéristiques, à partir de six blocs distincts.

- | Le premier bloc fera état des principaux éléments du secteur regroupés en fonction de quelques rubriques propres au secteur. Une attention particulière sera apportée à la présentation des ressources culturelles les plus significatives. L'exercice se veut le plus exhaustif possible, mais la quantité d'informations amène parfois à privilégier certaines données et à traiter l'ensemble de façon succincte.
- | Le deuxième bloc expose la contribution ou encore l'implication des organismes et partenaires œuvrant dans le secteur. L'apport de l'Entente spécifique régionale est mentionné de façon distincte lorsqu'il y a lieu.
- | Le troisième bloc comporte quelques grands constats, qui permettent de cerner les principaux points de repère du secteur. Généralement, cette section présente aussi des données statistiques permettant de voir comment la région se positionne par rapport aux autres régions de même catégorie ou par rapport à la moyenne du Québec, en ce qui concerne une situation ou un comportement culturel de la population.
- | Enfin, les blocs quatre et cinq exposent respectivement les forces et faiblesses du secteur, tandis que le sixième bloc énonce les principaux objectifs spécifiques au développement du secteur culturel visé.

N°1 ARTS VISUELS ET ART PUBLIC

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Création**
- | 48,8 % des artistes répertoriés dans les Laurentides pratiquent les arts visuels¹.
 - | Plusieurs artistes professionnels sont de grande renommée.
 - | Quelques artistes ouvrent leur porte au public (Ex. : Route des arts).
 - | Présence d'une relève en arts visuels.
 - | 3 centres d'artistes autogérés (un 4^e en implantation à Mirabel).
 - | 19 artistes sont inscrits au fichier de la Politique d'intégration des arts à l'architecture (« Loi du 1 % »).

- Diffusion**
- | 4 lieux d'exposition répertoriés par la Société des musées québécois.
 - | 2 centres d'exposition, dont le MCCCCF soutient le fonctionnement (voir fiche « Muséologie »).
 - | Plusieurs galeries d'art privées ou municipales.
 - | Événements et concours (contexte professionnel).
 - | Nombreuses expositions locales ou municipales.
 - | 171 œuvres d'art dans des édifices publics (Intégration des arts à l'architecture).

- Regroupement/
association**
- | Organisme de soutien à la relève Visionn'Arts et spectacles.
 - | Plusieurs associations d'artistes peintres amateurs.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- CALQ**
- | Soutien au fonctionnement pour les trois centres d'artistes autogérés (Atelier de l'Île, Boréal Art nature, Praxis Art actuel).
 - | Soutien aux projets d'organismes culturels ou associations d'artistes ou d'écrivains.
 - | Soutien à la recherche et à la création (bourses aux artistes).

- MCCCCF**
- | Soutien financier aux deux centres d'exposition accrédités en arts visuels (le Musée d'art contemporain des Laurentides et le Centre d'exposition de Mont-Laurier).

Entente spécifique régionale en culture

- | Les ressources financières de l'entente ont permis de soutenir des projets structurants en arts visuels (consolidation d'organisation, événements majeurs en arts visuels, etc.).

Gouvernement du Québec

- | Mise en place du Programme d'intégration des arts à l'architecture en 1979.
- | Gestion des programmes d'octroi des projets ; mise à jour du fichier des artistes admissibles aux concours.

Municipalités

- | Certaines municipalités contribuent au développement des arts visuels, en commandant des œuvres d'art intégrées au paysage urbain ou en gérant une collection d'œuvres d'art. Certaines de ces collections comprennent des œuvres d'artistes renommés. Quelques municipalités soutiennent une galerie d'art ou une maison de la culture où sont généralement exposées des œuvres d'artistes locaux.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Bien que la région ne bénéficie que d'un nombre restreint de lieux de diffusion des arts visuels, plusieurs artistes ont choisi les Laurentides comme lieu de résidence et de création.
- | La région compte deux centres d'exposition en arts visuels et trois centres d'artistes subventionnés, mais aucun musée reconnu ou financé par le Ministère.
- | Le taux de fréquentation des musées d'art par la population (24,6 %) est moindre que la moyenne des régions similaires (27,6%) ou que celle de la moyenne du Québec (32,6 %).
- | La fréquentation des galeries d'art est équivalente à ce qui est observé dans les autres régions (autour de 31 %).
- | Les Laurentides arrivent au 4^e rang après Montréal, Québec et la Montérégie, pour le nombre d'artistes inscrits au Répertoire de la politique d'intégration des arts à l'architecture.

FORCES

- | Discipline bien représentée en région et au CCL.
- | Présence de nombreux peintres et sculpteurs de renom.
- | Événements de qualité professionnelle (Symposium international d'art in situ de la Fondation Derouin, Boréal Art Nature, Route des arts d'Argenteuil).

FAIBLESSES

- | Aucun regroupement ou association d'artistes professionnels.
- | Marché de l'art très peu développé.
- | Inaccessibilité aux bourses ou subventions pour les artistes en mi-carrière.
- | Manque d'organismes de diffusion accrédités et soutenus.
- | La région des Laurentides est au 14^e rang sur 16 régions en ce qui a trait aux subventions reçues du CALQ pour le fonctionnement et les projets en 2005 (184 392 \$).

ENJEUX

- | Amélioration de la visibilité et de la notoriété de tous les artistes en arts visuels.
- | Développement de réseautage et stimulation de regroupement.
- | Soutien aux artistes dans leur mise en marché et développement des réseaux de distribution.
- | Consolidation des budgets des organismes diffuseurs, accrédités ou non.

N°2 MÉTIERS D'ART

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Création**
- | 135 artisans professionnels répertoriés en 2004².
 - | Plusieurs artisans ont une renommée nationale ou internationale.
 - | 34 artisans professionnels des Laurentides participent au Salon des métiers d'art du Québec.
 - | Quelques-uns (2 artistes / 21 en 2005) participent à des Salons internationaux, tel l'événement Sculpture Objects and Functional Art (SOFA).
 - | Les familles bois, verre, céramique et métaux sont les plus représentées.
 - | Les familles textile, papier et autres matériaux sont également présentes sur le territoire.

- Diffusion**
- | 17 artisans professionnels ouvrent leur atelier-boutique au public.
 - | 15 ateliers-boutiques mettent en marché les œuvres de différents artisans.
 - | Le projet Signature Laurentides a permis la réalisation d'un premier outil de diffusion en 2005.
 - | Quelques salons de métiers d'art, regroupant amateurs et professionnels, s'affichent depuis plusieurs années dans quelques municipalités : Saint-Eustache, Mirabel et Sainte-Thérèse. Ce dernier existant depuis 15 ans sert de tremplin aux artisans vers le professionnalisme. Il n'attire pas moins de 2 500 personnes en six jours.
 - | Événement annuel récurrent, à portée nationale : les 1001 pots.

- Regroupement/
association**
- | 37 artisans et 4 boutiques constituaient le réseau Signature Laurentides en 2005.
 - | Associations d'artisans traditionnels : Cercles des fermières et Courtepointistes.
 - | Association des artisans de Saint-Eustache regroupant des amateurs et quelques professionnels.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- CCL**
- | Réalisation d'un Portrait des métiers d'art des Laurentides en 2004.
 - | Mise en œuvre du projet Signature Laurentides, métiers d'art : plus d'une trentaine d'artisans professionnels dès sa première année. Le projet entreprend sa deuxième année avec l'appui de nombreux partenaires.

Emploi-Québec

- | Soutien financier à un volet du projet Signature Laurentides qui vise spécifiquement la formation et le perfectionnement des artisans.

Centres locaux de développement (CLD)

- | Quatre CLD ont l'intention d'appuyer les artisans et de contribuer au démarrage d'une entreprise d'économie sociale en 2006 (CLD Laurentides, Antoine-Labelle, Rivière-du-Nord et Pays-d'en-Haut).

Conseil des Métiers d'Art du Québec (CMAQ)

- | Organisation du Salon des **Métiers d'art du Québec**, lieu de rassemblement annuel des artisans.
- | Subventions au CCL, par le biais du comité des régions, pour la réalisation du **Portrait métiers d'art** des Laurentides (3 000\$) et pour le démarrage du projet **Signature Laurentides** (6 000 \$).

SODEC

- | Soutien de 39 400 \$ aux projets d'artisans professionnels des Laurentides en 2004-2005.
- | Subvention de 8 000 \$ au projet régional **Signature Laurentides** en 2005.

CALQ

- | Remise de sept bourses en métiers d'art dans les Laurentides, entre 2001-2005.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région compte plusieurs artisans créateurs, dont les œuvres sont distribuées de diverses façons.
- | **Signature Laurentides, métiers d'art** est un projet d'envergure, permettant une meilleure mise en marché des œuvres créées et produites par les artisans professionnels des Laurentides. Un bilan positif dès sa première année incite les artisans à poursuivre le projet et à fonder une entreprise d'économie sociale, dont le plan d'affaires devait être déposé en février 2006.
- | La fréquentation de salons de métiers d'art par la population (17,2%) est moindre que la moyenne québécoise (21,9%).
- | Le nombre de boursiers (9,5) équivaut à celui des régions similaires, alors que le nombre de producteurs subventionnés (10) se situe au-dessus de la moyenne (5,2).

FORCES

- | Grande diversité et qualité du produit métiers d'art.
- | Réseautage et concertation des artisans grâce au projet **Signature Laurentides**.
- | Implication de plusieurs CLD (quatre confirmés + un en étude) dans le projet **Signature Laurentides**.
- | Tenue d'un événement annuel à portée nationale (Les 1001 Pots).

FAIBLESSES

- | Manque de relève : danger de perte d'expertise.
- | Difficultés au plan de la mise en marché et de la promotion.
- | Marché touristique inexploré.

ENJEUX

- | Positionnement du produit métiers d'art dans l'entreprise touristique régionale.
- | Maintien et consolidation du réseau métiers d'art via le projet **Signature Laurentides**.
- | Raffermissement de l'appui du milieu et des relations partenariales (CLD, tourisme, etc.).

N°3 ARTS DE LA SCÈNE

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Création**
- | 27,4 % des artistes répertoriés pratiquent en arts de la scène³.
 - | 500 artistes inscrits à l'UDA habitent les Laurentides.
 - | Implantation en cours de troupes professionnelles de théâtre de création.
 - | 26,4 % des organisations culturelles sont du secteur des arts de la scène.
 - | Présence d'une relève en arts de la scène (musique et théâtre).
 - | Programmes de formation en arts de la scène au Collège Lionel-Groulx, au Camp musical des Laurentides et dans quelques écoles privées (voir fiche formation professionnelle).
 - | 10 maisons de production.
 - | 6 studios d'enregistrement.

- Diffusion**
- | 6 diffuseurs pluridisciplinaires reconnus par le MCCCCF (2004-2005 : 289 spectacles / 2,2 M\$ billetterie).
 - | Nombreux autres diffuseurs municipaux, para-municipaux ou privés.
 - | Présence de diffuseurs en musique classique répartis sur le territoire (Camp musical des Laurentides, Pavillon des arts à Sainte-Adèle et Comité culturel de Sainte-Thérèse).
 - | 2 orchestres (dont un orchestre communautaire).
 - | 22 chorales, dont une soutenue par le CALQ (Chanteurs de Sainte-Thérèse).
 - | 10 salles scolaires ou municipales servent à la diffusion des arts de la scène.
 - | 5 salles de spectacle privées, dont 3 théâtres, diffusent l'été seulement.
 - | Événements internationaux Saint-Sauveur (danse), Tremblant (musique), Mont-Laurier (théâtre).
 - | Nombreux spectacles et festivals d'été en arts de la scène.

- Regroupement/association**
- | Visionn'Art et Spectacles offre du soutien à la relève professionnelle.
 - | Réseau Scène rassemble les diffuseurs de la couronne métropolitaine accrédités par le MCCCCF.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF	Six organismes bénéficient d'un statut de diffuseurs pluridisciplinaires agréés : Majeurs : • Initiascène inc. (Théâtre Lionel-Groulx, Sainte-Thérèse), • Diffusion en Scène Rivière-du-Nord inc. (Saint-Jérôme), Intermédiaires : • Service socio-culturel de Mont-Laurier (Muni-Spec), • Service des arts de la Ville de Saint-Eustache (Centre d'art de la Petite église), Complémentaires : • Scène-Art Mont-Tremblant • Centre culturel et communautaire de Prévost inc. Le soutien financier annuel pour la région s'élève à 276 750 \$ et est accordé sur une base triennale. Depuis 2001, les subventions au fonctionnement pour les arts de la scène ont augmenté de 44 %. L'agrément ouvre également la porte à un soutien pour l'acquisition ou l'amélioration des équipements : deux salles de la région : la salle Desjardins du Centre d'art La Petite église à Saint-Eustache et celle du Théâtre Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse ont bénéficié, il y a près de 5 ans, d'importantes rénovations leur permettant de satisfaire aux normes de diffusion professionnelle.
CALQ	58 bourses ont été remises dans le secteur de la musique en 2001-2005. le Petit Théâtre du Nord a reçu en 2004-2005 une subvention de 41 000 \$.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région compte un nombre de boursiers (16) et de producteurs subventionnés (4) moins élevé que ceux des régions similaires (18 ; 8) ou de la moyenne québécoise (33 ; 20).
- | Les habitudes d'écoute de musique (78,5%) de la population sont supérieures à celles de la moyenne du Québec (71,5%), à la différence que l'écoute de la musique populaire (87,3%) est préférée à celle de la musique classique (12,7%) de façon plus marquée que pour la moyenne québécoise (82,3 et 17,7%).
- | Le comportement et l'attitude de la population de la région par rapport à la fréquentation de spectacles sont à peu près identiques à ce qu'on observe ailleurs (régions semblables et moyenne du Québec), en ce qui a trait à la fréquentation en général (35 %), à la préférence à l'endroit des spectacles de variétés (chanson, humour ; 42 %) ou à la perception sur l'accessibilité des spectacles professionnels en régions (81 %).
- | Le pourcentage de la population qui choisit de se rendre à Montréal pour voir des spectacles est passé de 81,3 à 58,7 % de 1999 à 2004.
- | Le nombre de représentations par 10 000/h. (3,8) présente des résultats un peu moindres que ceux des régions similaires (4,5) mais de beaucoup inférieurs à la moyenne du Québec (12,1).
- | La désuétude des salles constitue le principal obstacle à la diffusion. La grande majorité des salles en exploitation dans la région ne satisfont pas aux normes de diffusion professionnelle.

N°3 **FORCES**

- | Grand nombre d'artistes.
- | Implantation dans les Laurentides d'une relève en théâtre.
- | Dynamisme des diffuseurs agréés.
- | Une programmation adaptée à la clientèle scolaire se démarque chez deux diffuseurs.
- | Existence d'un réseau de diffuseurs en arts de la scène, Réseau Scène.

FAIBLESSES

- | Aucun soutien au fonctionnement venant du CALQ pour les organismes en arts de la scène.
- | Perte de subvention au projet du CALQ en 2004-2005 pour trois organismes.
- | Diffuseurs majeurs peu accessibles pour les artistes régionaux, la relève et les produits à risque.
- | Absence de locaux de répétition.
- | Problèmes de conformité aux normes de diffusion professionnelle pour plusieurs salles de spectacles utilisées par les diffuseurs accrédités : Saint-Jérôme, Mont-Tremblant, Mont-Laurier et Prévost.
- | Proximité de Montréal favorisant la mobilité des clientèles au détriment de la région.
- | Aucun diffuseur n'est l'unique gestionnaire des salles de spectacles

ENJEUX

- | Rehaussement normatif des salles de spectacle et améliorations des équipements.
- | Consolidation des liens entre les diffuseurs des arts de la scène et le milieu de l'éducation.
- | Développement d'une offre culturelle à l'image de la région des Laurentides, pour affirmer une personnalité distincte de la région métropolitaine.
- | Obtention d'un meilleur soutien financier gouvernemental pour les artistes et les organismes régionaux.
- | Augmentation de la diffusion des productions impliquant des artistes professionnels régionaux et des artistes de la relève.

N°4 LETTRES ET BIBLIOTHÈQUES

DESCRIPTION DU SECTEUR

Création | Les auteurs et écrivains représentent 8,4 % des travailleurs culturels⁴ de la région.
| Plusieurs écrivains connus résident dans les Laurentides.

Diffusion | Le réseau des bibliothèques publiques dessert 95 % de la population.
| 17 bibliothèques autonomes.
| 54 bibliothèques affiliées au Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSBP Laurentides).
| Dix librairies agréées.
| Cinq librairies de livres usagés.
| Six éditeurs agréés.

Événements | La nuit de la poésie.
| Les Soirées de l'Association des auteurs des Laurentides (L'AAL).

Association professionnelle
| Association des auteurs des Laurentides (L'AAL).

Organisme | Les bibliothèques publiques de Laval, Lanaudière, Laurentides.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF | Aide financière totale en 2004-2005 de 1 020 600 \$ aux 17 bibliothèques publiques autonomes et de 579 000 \$ au CRSBP des Laurentides pour le développement des collections.
| Au cours des dernières années, plus d'une quarantaine de bibliothèques ont fait l'objet d'une construction, d'un agrandissement ou d'un réaménagement, grâce à l'aide financière du Ministère.

CALQ | De 2001 à 2005, 18 bourses ont été accordées en littérature, dont cinq pour l'année 2004-2005, pour un montant total de 36 400 \$.
| Subvention de 12 500 \$ octroyée à l'Association des auteurs des Laurentides en 2004-2005.

N°4 ANALYSE DU SECTEUR

- | Malgré la présence d'un certain nombre d'auteurs, le secteur des lettres (création) de la région compte moins de boursiers (3) et d'éditeurs agréés (6) que les régions similaires (4,1 et 7,8) ou encore la moyenne du Québec (7,4 et 10,2).
- | Le nombre de librairies agréées (10) y est moins élevé que dans les régions similaires (11,6) ou que la moyenne québécoise (12,3), et cette différence s'observe aussi dans le taux de fréquentation des librairies (66,8 %) par rapport à celui des régions similaires ou de la moyenne québécoise (toutes deux à 71,2 %). Entre 1999 et 2004, pour ces deux catégories, on observe une augmentation de 12 et 10 points, alors que pour les Laurentides, la fréquentation des librairies ne s'est accrue que de 3 points.
- | Les taux de lecture (55 %) ainsi que la fréquentation des bibliothèques (57 %) correspondent à ceux de la moyenne québécoise et des régions similaires. On note une progression de 10 % du taux de fréquentation depuis 5 ans. Selon un sondage fait en 2004, 95,3 % de la population estime que les bibliothèques sont accessibles.
- | La région obtient des résultats supérieurs à la moyenne quant au nombre de bibliothèques (4^e rang), de livres par habitant (2,9 ; 3^e rang), et de prêts de livre par habitant (6,2 ; 1^{er} rang) ; 95 % des résidents sont desservis par un service de bibliothèque dans leur municipalité.

FORCES

- | Secteur culturel bien positionné dans la région, par le déploiement d'un réseau d'établissements répartis sur le territoire et en fonction de la gamme des services offerts à la population.
- | Présence active de l'Associations des Auteurs des Laurentides.
- | Alliance entre le CRSBP des Laurentides et l'organisme Les bibliothèques publiques de Laval-Lanaudière-Laurentides, permettant la mise en commun de leur expertise, l'uniformisation des politiques, la promotion des bibliothèques publiques et l'organisation d'activités d'animation.

FAIBLESSES

- | Méconnaissance des gens de lettres de la région et peu d'initiative pour faire la promotion des écrivains des Laurentides.
- | Services insatisfaisants dans plusieurs bibliothèques : manque de ressources humaines qualifiées, non conformité au regard des normes établies, tarification restreignant l'accessibilité et manque de promotion pour faire connaître les collections et les services.
- | Pauvreté des bibliothèques scolaires, en général, ou même absence de bibliothèque dans certains établissements.

ENJEUX

- | Positionnement des auteurs des Laurentides dans les bibliothèques et soutien à l'association œuvrant dans le secteur.
- | Parachèvement du réseau de bibliothèques : aménagements adéquats aux endroits requis.
- | Atteinte des normes en vigueur pour les bibliothèques publiques : ressources humaines, superficie, collections, etc.
- | Amélioration de l'accessibilité des bibliothèques en réduisant la tarification et en augmentant les heures d'ouverture.
- | Accroissement des activités d'animation, création d'outils et de campagnes de promotion pour développer l'habitude de la lecture et favoriser le positionnement des bibliothèques comme de véritables carrefours culturels.
- | Amélioration des conditions d'intervention : rémunération du personnel, formation des bénévoles.
- | Poursuite de l'informatisation des services et des ressources documentaires en vue d'un réseautage.
- | Coopération entre les bibliothèques municipales et scolaires.

N°5 HISTOIRE ET PATRIMOINE

DESCRIPTION DU SECTEUR

- | | |
|--------------------|--|
| Patrimoine | <ul style="list-style-type: none"> 50 biens sont protégés par la <i>Loi sur les biens culturels</i> : une série d'œuvres d'art, un bien historique (registre) et 48 bâtiments ou ensembles patrimoniaux. 112 lieux de culte répertoriés dans l'inventaire réalisé en 2003 par la <i>Fondation du Patrimoine religieux du Québec</i>, en collaboration avec le MCCCCF. Mise en valeur de gares patrimoniales dont quelques-unes le long du parc du <i>P'tit train du Nord</i>. Réalisation d'une étude sur l'évolution des paysages (Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal) et adoption d'une Charte des paysages naturels et bâtis, ratifiée en 2004 par plus de 150 organismes de la région. Un plan d'action est actuellement en préparation. |
| Archéologie | <ul style="list-style-type: none"> Une étude a permis de dénombrer une centaine de sites amérindiens dans la MRC Antoine-Labelle. |
| Histoire | <ul style="list-style-type: none"> Table de concertation regroupant une douzaine de sociétés d'histoire et de généalogie. Trois institutions muséales portant sur l'histoire et l'ethnologie (voir fiche « Muséologie »). |
| Archives | <ul style="list-style-type: none"> Certains fonds d'archives sont accessibles, mais la région ne compte pas de centre d'archives agréé. |

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- | | |
|----------------------|---|
| MCCCCF | <ul style="list-style-type: none"> Statut accordé à 19 biens (<i>Loi sur les biens culturels</i>) : une collection d'œuvres d'art et 14 bâtiments sont classés, un registre et 3 bâtiments sont reconnus ; l'émission de permis pour des modifications reliées à ces bâtiments donne lieu, annuellement, au traitement d'une trentaine de demandes. Soutien financier de 325 000 \$ à la restauration de bâtiments anciens de plusieurs centres-villes, dont ceux de Mont-Laurier, Saint-Eustache et Sainte-Thérèse, par le biais du Programme Rénovation - Québec de la SHQ. Contribution à la restauration de 43 églises (plus de 7 M\$, <i>Soutien au patrimoine religieux</i>). Soutien aux trois institutions muséales, sur une base ponctuelle (voir fiche « Muséologie »). Soutien financier du MCCCCF à trois MRC et une ville, dans le cadre du programme <i>Villes et villages d'art et de patrimoine</i>, permettant l'embauche d'agents culturels. |
| Municipalités | <ul style="list-style-type: none"> 12 municipalités ont accordé un statut à 24 bâtiments (citation) et 7 sites historiques. |
| CCL | <ul style="list-style-type: none"> La sauvegarde du patrimoine et la mise en valeur de l'histoire sont deux dossiers qui intéressent le Conseil : organisation de colloques et rédaction de mémoires sur l'opportunité d'adopter une politique du patrimoine et sur la façon d'entrevoir la sauvegarde du patrimoine religieux. |

N°5 ANALYSE DU SECTEUR

- | Les Laurentides ont une riche histoire ponctuée de différentes phases ayant laissé leurs traces dans le paysage de la région. L'action des ressources régionales par rapport au secteur vise la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages naturels.
- | La région figure parmi celles qui comptent le moins de musées et de centres d'interprétation en histoire. Le taux de la population jugeant ces lieux accessibles (47,3 %) est le plus faible au Québec.
- | Depuis 1994, la concertation des intervenants, dans la portion nord de la région, a permis l'émergence d'un projet de centre d'archives à Mont-Laurier (demande d'agrément en janvier 2005), et une initiative semblable pour desservir la zone des Basses-Laurentides est en train de s'amorcer.
- | L'engagement des citoyens se manifeste par la présence d'un grand nombre de sociétés d'histoire et de généalogie (troisième rang au Québec).

FORCES

- | Existence d'un patrimoine bâti diversifié, qui se distingue notamment par la présence d'un ensemble religieux au cœur de nombreuses municipalités.
- | Initiatives de mise en valeur du patrimoine par les agents VVAP ou d'amélioration architecturale par les chargés de projets **Rues Principales**, qui travaillent de concert avec des architectes et urbanistes à la préservation du patrimoine dans une optique de développement économique.
- | Présence active des sociétés d'histoire qui, grâce à l'implication de nombreux bénévoles, réalisent des études historiques et font la promotion de l'histoire locale et régionale.
- | Positionnement du dossier de la sauvegarde des paysages, défendu par un noyau d'intervenants mobilisés autour de cette problématique.

FAIBLESSES

- | Absence d'institutions ou insuffisance d'outils nécessaires à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine : centre d'archives agréé, musée d'histoire ou d'ethnologie subventionné, inventaires en patrimoine ou études à jour du potentiel archivistique.
- | Précarité financière des organismes voués à la conservation et la mise en valeur du patrimoine restreignant la portée de leurs interventions.
- | Insuffisance de ressources humaines qualifiées : déficit de formation, peu d'individus impliqués et faible apport de nouveaux effectifs.
- | Absence d'orientation et d'initiative de sensibilisation pour la sauvegarde et la mise en valeur des éléments significatifs du patrimoine et des paysages naturels exceptionnels de la région.

- | Faible concertation entre les acteurs et insuffisance de projets régionaux où la mise en commun des connaissances et des expériences pourrait entraîner des retombées significatives.
- | Difficulté de mobiliser l'intérêt général à l'égard du patrimoine, de faire valoir la valeur économique des paysages et du patrimoine.
- | Faible sensibilité à la qualité architecturale d'un bâtiment ou d'un ensemble construit et à la valeur de certains paysages qui recèlent encore de l'intérêt à l'échelle locale ou régionale.
- | Méconnaissance de l'histoire régionale et des lieux marquants de la région.
- | Conservation inadéquate de biens ou documents dont la valeur patrimoniale est méconnue.
- | État de détérioration critique de plusieurs éléments du patrimoine religieux et de bâtiments anciens, et précarité de certains paysages naturels ou décors agricoles menacés par le développement urbain.

ENJEUX

- | Concertation des acteurs régionaux en faveur de la préservation des paysages naturels.
- | Implication des partenaires du milieu, dont les municipalités, en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine, notamment en attribuant de nouvelles vocations à des ensembles patrimoniaux comme ceux du Vieux Saint-Eustache, de l'Abbaye d'Oka ou du domaine l'Estérel.
- | Mise en place d'outils pour une intervention efficace en matière de patrimoine, en se fondant sur les valeurs historiques, architecturales, environnementales et paysagères.
- | Réalisation de projets concertés visant la mise en valeur de l'histoire régionale auprès de la population.
- | Consolidation des organismes voués à la diffusion des connaissances en matière de patrimoine (réseautage des ressources, concertation avec le milieu scolaire).
- | Mise en place de services d'archives répondant aux normes, dans une perspective de concertation pour desservir les zones nord, centre et sud de la région.
- | Contribution de l'architecture publique au parc immobilier de demain.

Nº6

MUSÉOLOGIE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Huit institutions à caractère muséal figurent sur la liste de la Société des musées québécois (SMQ) pour les Laurentides :

- | Cinq centres sur des thématiques historiques :
 - Le Moulin Légaré et la Maison de la culture et du patrimoine (Saint-Eustache);
 - Le Musée régional d'Argenteuil (Saint-André-d'Argenteuil);
 - Le Canal-de-Carillon (Saint-André-d'Argenteuil);
 - Le Musée Joseph-Filion (Sainte-Thérèse);
 - Le Muséocabinet (Saint-Jérôme).
- | Trois en arts visuels :
 - Le Centre d'exposition de Mont-Laurier (Mont-Laurier);
 - Le Centre d'exposition la Maison du village (Val-David);
 - Le Musée d'art contemporain des Laurentides (Saint-Jérôme).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF**
- | La région compte deux centres d'exposition agréés en arts visuels, qui se partagent les ressources financières consacrées au secteur muséologique (276 700 \$) :
 - | Le Musée d'art contemporain des Laurentides (MACL) est la nouvelle appellation du Centre d'exposition du Vieux-Palais de Saint-Jérôme. Le MACL a entrepris, en 2004-2005, des démarches pour l'obtention d'un statut de « musée » lui permettant de se positionner comme établissement muséal régional.
 - | Le Centre d'exposition de Mont-Laurier se consacre principalement à la diffusion des arts visuels. Il présente environ 7 ou 8 expositions par année, se démarque dans son milieu et offre des services à la clientèle scolaire.

Entente spécifique régionale en culture

- | Support ponctuel à quatre autres institutions muséales, qui se distinguent dans leur secteur respectif, afin de favoriser la professionnalisation de leurs activités :
- | Le Centre d'exposition la Maison du village (Val-David);
- | Le Moulin Légaré (Saint-Eustache);
- | Le Musée régional d'Argenteuil (Saint-André-d'Argenteuil);
- | La Maison de la culture et du patrimoine (le Musée de Saint-Eustache et de ses Patriotes).

ANALYSE DU SECTEUR

- | Aucune institution n'est accréditée à titre de musée et la région ne compte pas de centre d'interprétation reconnu ou financé, bien que quelques établissements soient en position d'obtenir une telle reconnaissance. Les deux seuls établissements soutenus le sont comme centres d'exposition.
- | Le taux de fréquentation des lieux d'exposition en art (24,6 %) ou celui des lieux d'interprétation de l'histoire (35 %) sont moindres que ceux de la moyenne québécoise (32,6 et 41,7 %), de même que ceux des régions similaires (27,6 et 36,7 %).
- | Le pourcentage de la population jugeant les musées et centres d'exposition accessibles (47,3 %) est le plus faible du Québec (moyenne de 61,6 % ; sondage 2004).

FORCES

- | Dynamisme des deux institutions accréditées, qualité de la programmation régulière et bonne collaboration avec le milieu scolaire.
- | Soutien des intervenants culturels à chacune des institutions en processus de reconnaissance, dans leurs efforts pour développer le professionnalisme de leurs activités.
- | Soutien financier par le biais de l'Entente spécifique, pour la réalisation de projets.

FAIBLESSES

- | Absence de musée et centre d'interprétation financé ou reconnu. Seulement deux institutions bénéficient du soutien du Ministère comme centres d'exposition.
- | Non-conformité aux normes muséologiques des équipements des deux centres d'exposition.
- | Absence d'un réseau de concertation permanent et soutenu.
- | Rareté des ressources financières, qui constitue une menace et un frein au développement de la plupart des établissements dynamiques.
- | Fréquentation de musées par la population et perception de l'accessibilité des institutions de la région moindres que la moyenne québécoise.

ENJEUX

- | Reconnaissance des institutions muséales, tant par les pairs que les partenaires gouvernementaux.
- | Mise en valeur de la culture et de l'histoire régionale par la réalisation de projets stimulants.
- | Renforcement d'une attitude de concertation entre les institutions muséales de la région.
- | Préservation et consolidation des liens entre les institutions et le milieu scolaire.
- | Amélioration des immobilisations des deux centres d'exposition en fonction des besoins identifiés.
- | Visibilité et accessibilité des institutions muséales, tant pour la population laurentienne que pour la clientèle touristique.
- | Soutien aux institutions muséales dans leurs projets de mise en marché des artistes professionnels.

N°7 CINÉMA ET AUDIOVISUEL

DESCRIPTION DU SECTEUR

Création	- Les créateurs dans ce domaine travaillent en majorité à Montréal. - Un regroupement de jeunes vidéastes s'est installé à Saint-Jérôme. - Hybride technologie, entreprise de création en animation pour le cinéma américain.
Diffusion	- Plusieurs salles commerciales de cinéma (approximativement 50). - Quatre ciné-clubs : - Ciné-Groulx (Initiascène, Sainte-Thérèse), offre également un volet scolaire, le Cinétudiant. - Théâtre du Marais à Val-Morin. - Cégep de Saint-Jérôme. - Mont-Laurier
Autre	Le Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides (BCTAL) socioéconomiques de sites régionaux pouvant servir aux productions cinématographiques et télévisuelles.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF	- Dans le cadre de la Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle, le Ministère a mis de l'avant des mesures pour développer la culture cinématographique de la population, particulièrement en ce qui a trait au cinéma d'auteur et aux œuvres québécoises. Dans les Laurentides les projets soutenus partagent un soutien financier de 40 000 \$: les ciné-clubs Ciné-Groulx, Théâtre du Marais et Centre d'art de la Petite église pour la présentation d'œuvre à l'intention du public et, par la mesure Éducation cinématographique le développement du Cinétudiant qui s'adresse aux élèves de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. - Le Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides (BCTAL), a bénéficié d'un soutien financier à deux reprises : 50 000 \$ en 2003-2004 et, en 2004-2005, conjointement avec le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) une aide financière de 70 000 \$ (35 000 \$ chacun) a été versée comme mesure transitoire jusqu'à ce que le gouvernement ait statué sur les recommandations du Forum métropolitain.
SODEC	Soutien à des projets de production et de distribution d'œuvres cinématographiques : le BCTAL a reçu une somme de 7 000 \$, non récurrente.
Municipalités/ MRC	- En 2005, le BCTAL a reçu une aide financière non récurrente de 5 000 \$, de chacune des huit MRC/CLD de la région des Laurentides. - L'organisme profite également d'un support technique de la part de la MRC d'Argenteuil.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région compte une offre cinématographique commerciale semblable à celle des autres régions, mais, outre le Bureau du cinéma qui agit comme promoteur de la région auprès des producteurs, peu de producteurs ou de créateurs résident et travaillent dans la région.
- | Le taux de fréquentation des salles de cinéma [76,6 %], le nombre moyen de sorties pour aller au cinéma [12,1], le nombre d'écrans par 100 000/h. [10,3], le pourcentage de la population jugeant facilement accessibles des cinémas [90,3 %] et le pourcentage de la population écoutant les films loués [57,4 %] sont semblables aux moyennes québécoises.
- | La production audiovisuelle, artistique et commerciale, et l'aide financière qui lui est apportée sont marginales par rapport aux moyennes québécoises.

FORCES

- | Rayonnement de la région auprès des producteurs nationaux et internationaux.
- | Projection de films québécois et de répertoire dans les ciné-clubs et les salles du cinéma Pine.

FAIBLESSES

- | Incertitude sur l'avenir du Bureau du cinéma, à cause de la précarité de son financement.
- | Diffusion limitée des œuvres de répertoire, malgré les initiatives des ciné-clubs.
- | Non-identification des producteurs et créateurs en audiovisuel artistique qui demeurent dans la région.

ENJEUX

- | Consolidation du financement du Bureau du cinéma par des partenariats avec la MRC, la région et les instances gouvernementales.
- | Accessibilité accrue aux œuvres cinématographiques de répertoire et initiation du public, particulièrement des jeunes, à cette forme d'art.

N°8 FORMATION PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Formation professionnelle

- | Le Collège Lionel-Groulx offre des programmes techniques en musique et chanson, en théâtre et en documentation.
- | Le Cégep de Saint-Jérôme offre une concentration en arts plastiques dans le cadre d'une formation pré-universitaire ainsi que le programme arts et lettres (lettres, arts d'interprétation, cinéma et langues).

Formation musicale

- | Un camp musical professionnel : **Camp musical des Laurentides** à Saint-Adolphe-d'Howard (pour l'organisme CAMMAC, se référer à la fiche «Loisir culturel»).

Formation de la main-d'œuvre culturelle

- | Programme de formation continue pour la main-d'œuvre culturelle, offert depuis 1998 par le Conseil de la culture des Laurentides.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- | Reconnu au niveau des institutions nationales, le **Camp musical des Laurentides** reçoit annuellement une aide financière de 168 000 \$, dans le cadre du programme **Soutien à la formation professionnelle et au développement de la main-d'œuvre**.
- | Une subvention totalisant 45 000 \$ est accordée au CCL, pour l'emploi d'un coordonnateur à la formation continue. De ce montant, 32 500 \$ proviennent du MCCCF, dans le cadre du programme **Soutien à la concertation régionale et locale**.

CALQ et SODEC

- | 12 500 \$ sont versés à parts égales au CCL, pour l'emploi d'un coordonnateur à la formation continue.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région ne dispose pas de conservatoire ni d'institution dispensant de la formation artistique de niveau universitaire, mais deux institutions collégiales offrent des programmes en arts.
- | En ce qui a trait aux écoles de formation des jeunes évaluées (musique ou danse), la région ne compte qu'un équipement (le camp musical), soit beaucoup moins que la moyenne québécoise (5,2) et celle des régions similaires (3,4).
- | Les mesures visant la formation continue ont fait l'objet d'une intervention prioritaire de la part des intervenants régionaux.

FORCES

- | Rayonnement dans le milieu de l'option-théâtre du Collège Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse, un des deux seuls établissements francophones à offrir ce programme.
- | L'une des trois régions au Québec à compter un camp musical de calibre national.
- | Offre de formation diversifiée pour la main-d'œuvre culturelle, grâce au soutien d'Emploi-Québec.

FAIBLESSES

- | Non-indexation du soutien financier gouvernemental au fonctionnement du Camp musical de Saint-Adolphe d'Howard, ce qui met en péril la qualité de l'enseignement et les activités.
- | Précarité du financement du poste de coordonnateur à la formation continue.

ENJEUX

- | Ajustement du financement du camp musical en fonction de la croissance des coûts.
- | Maintien du poste de coordonnateur à la formation continue.
- | Disponibilité d'une offre de formation adaptée aux besoins des artistes, de façon à consolider les emplois culturels.

DESCRIPTION DU SECTEUR

La proximité de Montréal, la domination des médias métropolitains et l'étendue du territoire de la région des Laurentides sont des facteurs qui influencent sur le portrait médiatique de la région.

Médias écrits

- | Une vingtaine d'hebdomadaires, dont quatre journaux communautaires et un hebdo culturel, qui sont distribués de la Rivière-des-Mille-Îles à Mont-Laurier.

Radio

- | Trois stations radiophoniques de la bande FM, dont une à portée régionale (CIME).

Télévisions communautaires

- | Cinq stations diffusent à l'ouest et au nord (Lachute, Mont-Laurier, Mont-Tremblant, Saint-Jérôme et Sainte-Adèle).

Sites Internet

- | Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration a mis en place un portail d'information sur les ministères et organismes qui interviennent dans la région.
- | Le Conseil de la culture des Laurentides a développé un site web où l'on retrouve de l'information sur l'univers culturel de la région.
- | Certaines municipalités et MRC proposent un site web aux citoyens qui permettent d'accéder, par le biais d'une rubrique « loisir et culture » aux services que la ville offre, et notamment aux bibliothèques qui possèdent généralement une page web spécifique.
- | La plupart des organismes culturels de la région se sont dotés d'un site Internet diffusant de l'information sur l'organisme et ses activités.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- | Les quatre stations de télévision communautaires et les trois journaux communautaires bénéficient d'un soutien financier annuel total de 65 000 \$.
- | Le site Internet du Ministère compte une section spécifique à la région des Laurentides depuis le 3 avril 2006.

Entente spécifique régionale en culture

- | Un soutien financier de 5 000 \$ a été accordé à la **Télévision communautaire d'Argenteuil (TVC)**, pour permettre le démarrage d'un projet de magazine culturel, projet dont le parachèvement pourra bénéficier d'un nouveau soutien financier.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Sauf une station de radio commerciale sur la bande FM, la région n'a pas de média d'information de portée régionale.
- | **Presse écrite** : si la population de la région lit les quotidiens (73,2 %) les revues et magazines (53,6 %) dans une proportion équivalente à la moyenne québécoise, la lecture des hebdomadaires régionaux obtient un résultat supérieur (66,7 par rapport à 60,0 %).
- | **Radio** : la région compte moins de stations de radio que la moyenne québécoise, mais le nombre d'heures d'écoute par la population (3,2 h) est supérieur (2,8 h.).
- | **Télévision** : la région ne compte pas de station de télévision autre que communautaire, mais, en ce qui a trait aux habitudes d'écoute de la population, la durée est semblable (2,8 h) à celle des autres régions du Québec ; les émissions d'information (79,6 %) et artistique (20,3 %) sont moins écoutées (83,8 % et 25,0 %), alors que celles des sports (45,3 %) et les films (72,6 %) sont plus écoutées que dans les autres régions (34,5 et 70,3 %).
- | **Internet** : le taux d'utilisation d'Internet par la population (49,3 %) affiche un résultat semblable à celui de la moyenne québécoise (53,4 %).
- | Le service Internet haute vitesse n'est pas accessible dans plusieurs secteurs de la région des Laurentides, en raison du faible déploiement des infrastructures techniques.

FORCES

- | Accessibilité à l'Internet par le biais des centres d'accès communautaires informatiques (CACI) et des bibliothèques.
- | Efforts des médias communautaires et de certains médias privés pour développer un contenu culturel.

FAIBLESSES

- | Aucune station commerciale ou publique de télévision ne diffuse à partir de la région.
- | Aucun journal quotidien publié dans la région.
- | Faible couverture médiatique des dossiers culturels à portée régionale.
- | Difficulté à utiliser les nouvelles technologies de l'information dans certains secteurs du nord de la région.

ENJEUX

- | Positionnement des contenus culturels dans les sites web municipaux, dans les médias régionaux et, particulièrement, dans les journaux communautaires.
- | Développement d'initiatives à teneur culturelle dans les médias communautaires.
- | Accroissement du soutien gouvernemental.
- | Soutien des organisations dans le développement des nouvelles technologies numériques.

N°10 LOISIR CULTUREL

DESCRIPTION DU SECTEUR

On entend par « loisir culturel » une activité à caractère culturel, exercée par un individu désirant s'initier à une forme d'art ou encore s'y adonner pour son bon plaisir.

- Organismes** | Camp musical CAMMAC (Canadian Amateur Musicians, Musiciens amateurs du Canada) : il s'agit d'un camp qui permet aux amateurs de musique de se rassembler et de participer à diverses activités musicales dans un cadre amical et détendu, au site enchanteur du Lac MacDonald à Harrington (clientèle de tout âge, des individus ou des familles dont le degré d'apprentissage est varié).
- | 7 associations amateurs en arts visuels.
 - | 22 chorales.
 - | Quelques troupes de théâtre amateur.
 - | Une douzaine de sociétés d'histoire et de généalogie.

Regroupement/ association

- | L'Unité régionale de loisirs et de sports des Laurentides (URLS)

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF** | En vertu du programme *Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur*, l'Unité régionale de loisirs et de sports (URLS) a bénéficié d'un appui financier du MCCCF pour réaliser des activités de loisir culturel liées à la formation et au soutien des jeunes qui pratiquent une activité artistique dans une perspective d'approfondissement.
- | Le camp CAMMAC reçoit un soutien au fonctionnement de 35 500 \$, dans le cadre du programme *Soutien à la formation des jeunes*. Une aide aux équipements culturels de 2,0 M\$, sur un budget d'à peu près 5,5 M\$, a été consentie en 2005 pour la construction du pavillon principal du camp au Lac MacDonald à Harrington, où se tiennent principalement les activités de formation.

Entente spécifique régionale en culture

- | Un soutien financier a été apporté à la *Musicothèque de CAMMAC*, qui assume une fonction exceptionnelle pour la conservation et l'accessibilité des partitions d'œuvres musicales.

Municipalités

- | Dans l'univers municipal, le dossier de la culture relève généralement d'une direction qui cumule aussi la responsabilité du sport et des loisirs. Cette structure privilégie souvent une offre de service assimilée au loisir culturel : organisation d'ateliers en arts plastiques, théâtre, poésie, chant choral, musique ou soutien à des organismes comme des sociétés d'histoire et de généalogie ou des clubs de scientifiques en herbe.
- | La majorité des municipalités offrent une programmation d'activités culturelles.
- | Le pourcentage moyen des budgets municipaux des Laurentides consacrés aux sports et loisirs est de 8 %.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La pratique d'activités culturelles en amateur a connu une diminution marquée entre 1999 et 2004, passant de 49,9 à 31,7 %. Ces résultats sont tout de même semblables à ceux des autres régions (48,6 à 34,4 %). La pratique du sport amateur compte beaucoup plus d'adeptes (57,0 %).
- | L'engagement des bénévoles dans le secteur de la culture (2,7 %) est moindre que celui des régions similaires (3,8 %) ou que la moyenne du Québec (4,6 %).

FORCES

- | Implication des municipalités, des écoles (activités parascolaires, Secondaire et CEGEP en spectacles) et de l'URLS dans le secteur du loisir culturel.
- | Présence active du CAMMAC et des associations d'amateurs en arts visuels.
- | Bonne réputation hors région de certaines chorales.
- | Alliance entre les municipalités dans le secteur de la programmation des activités culturelles.

FAIBLESSES

- | Insatisfaction des organismes en loisir culturel à l'égard des modalités de financement en vigueur au Ministère.
- | Non-indexation du soutien financier gouvernemental au fonctionnement du camp musical CAMMAC.

ENJEUX

- | Développement de liens entre les organismes en loisir culturel et le milieu culturel professionnel régional.
- | Ajustement du financement du Camp musical CAMMAC en fonction de la croissance des coûts et des activités.

N°11 ÉDUCATION ET CULTURE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Institutions scolaires

- | Cinq commissions scolaires : Seigneurie-des-Mille-Îles, Rivière-du-Nord, Laurentides, Pierre-Neveu et Sir-Wilfrid-Laurier (anglophone).
- | 150 écoles primaires et secondaires. Quelques-unes offrent des programmes de concentration en art : musique, danse et/ou art dramatique.
- | Huit écoles privées.

Ressources culturelles

- | Existence d'un Répertoire de ressources culturelles informatisé (MCCCF), dans lequel figure 35 artistes, 5 écrivains et 12 organismes culturels des Laurentides.
- | Plusieurs institutions muséales, organismes (ex : Ici par les Arts), sociétés d'histoire et diffuseurs en arts de la scène offrent des activités ou projets artistiques à l'intention de la clientèle scolaire.
- | Projet Génie Arts implanté dans 11 écoles choisies en milieu défavorisé, à l'intérieur des cinq commissions scolaires des Laurentides, afin d'étudier l'impact des arts sur l'apprentissage des élèves durant une période de trois ans.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF**
- | Le programme La Culture à l'école favorise le rapprochement entre les professionnels de la culture et le milieu scolaire, en permettant la réalisation de projets culturels dans les écoles. En 2004-2005, un montant d'environ 155 000 \$ a été réparti entre les écoles de la région pour la réalisation d'environ 145 projets s'adressant à environ 25 000 élèves.
 - | La DRLLL procède à la révision du Répertoire de ressources culturelles, afin de permettre à de nouveaux artistes, écrivains et organismes de se qualifier au programme La Culture à l'école ou, pour ceux qui sont déjà inscrits, de renouveler leur inscription.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Bien que le réseau scolaire de la région ait connu une croissance soutenue au cours des dernières décennies, en raison de l'augmentation de la population et de l'établissement dans les Basses-Laurentides de jeunes familles, cette tendance s'estompe maintenant, obligeant certaines commissions scolaires à réduire le nombre de leurs écoles.
- | Les institutions scolaires font montre de dynamisme afin d'intégrer les arts et la culture à la vie de l'école. Le programme La Culture à l'école, géré conjointement par le MCCCF et le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, jouit d'une bonne popularité, mais les activités de l'édition 2005-2006 du programme ont connu un ralentissement, à cause des moyens de pression exercés par les enseignants à l'endroit des activités culturelles.

FORCES

- | Contribution du programme **La Culture à l'école** à la tenue d'activités favorisant l'accès aux arts et à la culture dans les milieux scolaires.
- | Existence d'un **Répertoire de ressources culturelles informatisé**, qui facilite l'élaboration de projets pour le milieu scolaire.
- | Ouverture des écoles de la région à l'intégration de la dimension culturelle et à la qualité des projets élaborés.
- | Existence du programme **Génie Arts**, initiative visant l'intégration des arts à la vie de l'école.

FAIBLESSES

- | Complexité du programme **La Culture à l'école**, ce qui entraîne un alourdissement des tâches professorales et freine la mise en place du programme.
- | Difficultés d'application du programme **La Culture à l'école**, par suite du genre de fonctionnement des commissions scolaires.
- | Faible prise en compte du secteur des arts de la scène par les projets déposés dans le cadre du programme.
- | Faible proportion d'artistes et d'organismes répertoriés dans le **Répertoire des ressources culturelles** par rapport à l'offre réelle.
- | Négligence du milieu scolaire en ce qui a trait à la qualité des bibliothèques scolaires.
- | Désintéressement des écoles pour les attraits culturels établis sur leur propre territoire.

ENJEUX

- | Enracinement de la dimension culturelle dans la vie de l'école.
- | Adaptation du programme aux contraintes pédagogiques et administratives du cadre scolaire.
- | Renforcement des liens entre le milieu culturel, particulièrement les diffuseurs en arts de la scène et les commissions scolaires.
- | Augmentation de la participation des artistes et écrivains de la région dans la réalisation des projets culturels en milieu scolaire.
- | Maintien des concentrations en arts dans les écoles.
- | Développement de mesures permanentes pour protéger le milieu culturel des effets néfastes du boycott des activités culturelles.

N°12 TOURISME CULTUREL

DESCRIPTION DU SECTEUR

Les Laurentides comptent de nombreux attraits patrimoniaux, événements et activités de toutes sortes, qui sont susceptibles d'intéresser la clientèle touristique sur place, et, dans certains cas, c'est l'offre culturelle elle-même qui amène les visiteurs à se déplacer dans la région.

Initiatives particulières

- | Signature Laurentides : un réseau regroupant les professionnels en métiers d'art de la région.
- | La Route des Arts du grand Argenteuil.
- | La Société historique de Mont-Laurier offre quatre circuits historiques guidés.

Activités des organismes culturels régionaux

- | Musée d'art contemporain et centres d'exposition.
- | Musées d'histoire.
- | Diffuseurs de spectacles pluridisciplinaires.
- | Théâtres d'été.
- | Nombreux spectacles et festivals.

Événements variés

- | Festival des arts de Saint-Sauveur.
- | Festival international du blues de Tremblant.
- | Fête de la musique à Mont-Tremblant.
- | Festival international de théâtre à Mont-Laurier.
- | Symposiums de la Fondation Derouin.
- | 1001 pots à Val-David.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Entente spécifique régionale en culture

- | Financement de plusieurs projets qui visent à développer le tourisme culturel, soit : le colloque Destination culture en 2003, le Guide d'activités culturelles, la Route des Arts, Signature Laurentides, Kilomètre'art, l'École d'art et de métiers d'art de Mont-Laurier, la Fondation Derouin.

CCL

- | Depuis quelques années, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) travaille, en collaboration avec plusieurs partenaires régionaux, à mettre sur pied des événements et à développer des outils pour mieux faire connaître le produit culturel auprès des touristes et des entreprises touristiques de la région :
 - Organisation du colloque Laurentides, destination culture en 2003, conjointement avec l'Association touristique des Laurentides (ATL), afin de favoriser le réseautage et la création d'alliances entre les deux secteurs d'activités.

- Publication d'un guide d'activités culturelles pour les saisons estivales 2004 et 2005 en collaboration avec Emploi-Québec, l'ATL et le MCCCCF.
- Réalisation du projet **Signature Métiers d'art Laurentides** identifiant la région de l'artisan et garantissant la qualité de l'œuvre.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Le tourisme culturel est un dossier en pleine évolution, auquel les intervenants régionaux accordent une grande attention.
- | Le développement d'une stratégie en tourisme culturel figure parmi les priorités du plan d'action de la 3^e année de l'Entente spécifique en culture.
- | En ce qui concerne les événements, à comparer aux autres régions, les Laurentides comptent moins d'événements subventionnés (1) que la moyenne québécoise (4,2).

FORCES

- | Force d'attraction de la région sur le plan touristique.
- | Intérêt des partenaires à l'Entente spécifique, afin de développer une stratégie en tourisme culturel en 2006.
- | Plusieurs initiatives et réalisations importantes à ce jour en tourisme culturel.
- | Acteurs culturels dynamiques et volonté de créer des maillages.

FAIBLESSES

- | Absence d'une image culturelle identitaire.
- | Déficience en ce qui a trait au transport en commun, ce qui réduit l'accessibilité aux divers lieux.
- | Offre culturelle segmentée : manque de liens entre les territoires.
- | Difficulté de créer des alliances avec les intervenants du milieu touristique.
- | Difficulté de concilier le développement culturel avec les impératifs commerciaux inhérents au secteur touristique.
- | Absence d'une réelle stratégie en tourisme culturel de la part des intervenants touristiques et culturels.
- | Aucune étude des intérêts culturels de la « population » touristique dans les Laurentides ou de la réponse de cette même population à l'offre culturelle déployée dans la région.
- | Circulation médiatique déficiente de l'offre culturelle à travers toute la région.
- | Méconnaissance de l'impact économique du tourisme culturel.

ENJEUX

- | Valorisation des éléments identitaires et distinctifs du milieu culturel dans les Laurentides.
- | Positionnement du tourisme culturel comme valeur ajoutée à l'offre touristique actuelle.
- | Concertation et création d'alliances entre les acteurs du milieu culturel et ceux du tourisme.
- | Définition d'un enjeu commun avec l'**Association touristique régionale**, dans le cadre de la planification stratégique.
- | Prise en compte des besoins de la population résidante dans l'élaboration de la stratégie de développement en tourisme culturel.
- | Protection des paysages et du patrimoine bâti des Laurentides dans le développement économique et touristique de la région.



PARTIE 3

Après avoir procédé, dans la première partie, à une mise en contexte du cadre général dans lequel évolue l'univers culturel de la région et avoir présenté, dans la seconde partie, des clichés spécifiques à chacun des secteurs disciplinaires, nous proposons, dans la troisième partie, une vue d'ensemble de la dynamique culturelle, sans laquelle, selon nous, le présent **Portrait** serait incomplet.

Le contenu de la section qui suit est le résultat d'une démarche à laquelle divers intervenants ont participé. Nous avons d'abord convenu d'emprunter le canevas que la CRÉ a soumis aux différents comités socio-économiques dans le but d'enclencher les premières étapes de la démarche de planification quinquennale régionale. Nous proposons une réponse à deux questions posées :

- | L'état du développement culturel (forces, faiblesses et ENJEUX) ?
- | Les tendances susceptibles d'influencer le développement culturel au cours des prochaines années ?

Compte tenu des démarches qui se poursuivent sous la gouverne du Conseil de la culture, nous nous sommes gardés de formuler des éléments concernant la **vision** et les **priorités** en matière de culture. Nous nous sommes toutefois permis de lancer quelques questions regroupées dans la conclusion du présent **Portrait**.

Une première esquisse a été préparée, offrant une sélection de diverses données statistiques significatives de même que des éléments de nature qualitative qui ont fait l'objet d'un consensus auprès des représentants du Conseil de la culture et de la Direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, par rapport au contenu développé dans les deux premières parties du **Portrait**.

Dans un deuxième temps, lors d'une rencontre réunissant une trentaine d'entre eux, les intervenants culturels de la région ont pu exprimer leur point de vue sur l'état de la culture dans les Laurentides, et ils ont formulé des nuances et des commentaires qui ont par la suite été intégrés à une version révisée du texte, tel qu'il apparaît dans les pages qui suivent.

1. OÙ EN EST LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES ?

Repères contextuels

Positionnement régional :
démographie, économie, main-d'œuvre

- | Avec près de 509 000 habitants, la région compte 6,5 % de la population québécoise (4^e rang) et le taux de croissance estimé (2001-2026) est le plus élevé au Québec (28,8 %). Par rapport aux autres régions, on y dénombre plus de jeunes (19,7 % vs 17,6 %) et moins de personnes âgées (9,6 % vs 12,4 %).
- | La part du PIB de la région dans l'ensemble du Québec (4,9 %) semble indiquer une situation économique un peu moins favorable (compte tenu de son poids démographique) mais le taux de croissance du PIB (7,5 %) est supérieur à la moyenne québécoise (6,2 %).
- | Taux de chômage (6,8 %) est inférieur à celui du Québec (8,5 %) : le 3^e plus faible (2004).
- | La part des travailleurs œuvrant dans la culture par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre régionale (2 %) est inférieure au ratio qu'on observe au Québec (3,0 %). Pareillement, lorsqu'on examine la répartition de la main-d'œuvre culturelle sur l'ensemble du territoire du Québec, bien que la région des Laurentides figure au 4^e rang, la part des artistes et intervenants en culture et en communications habitant la région (4,4 %) est moindre que le poids démographique des Laurentides dans l'ensemble du Québec (6,5 %).



Positionnement de la culture

- | Depuis quelques années, plusieurs éléments laissent croire que le secteur de la culture connaît une certaine effervescence : multiplication des activités culturelles de qualité professionnelle, présence de plusieurs organisations culturelles dynamiques, augmentation des adhésions et des demandes d'aide au Conseil de la culture des Laurentides (CCL), intérêt croissant de la part des partenaires régionaux et réalisation de projets faisant appel à la concertation.
- | En termes statistiques, les résultats qu'affiche la région au regard des différents secteurs culturels sont généralement semblables à ceux de la moyenne du Québec. Le secteur des bibliothèques et l'importance des hebdomadaires régionaux présentent des situations meilleures que celles des autres régions. Les arts de la scène, les institutions muséologiques et les arts visuels présentent des résultats légèrement moindres que les moyennes nationales.
- | La région enregistre un retard du côté des investissements publics en culture. Le nombre de boursiers (29,5) qui est inférieur à celui des régions périphériques (33,8) et de la moyenne du Québec (69) et le nombre d'équipements par 10 000 habitants (2,7) se situe sous la moyenne québécoise (3,1). Cet écart s'accroît lorsqu'on exclut les bibliothèques (1,4 vs 2,9).
- | La part de la population touchée par des politiques culturelles (57,1 %) est moindre que celle de la moyenne des régions du Québec (69,7 %) alors que celle couverte par une entente de développement culturel présente un écart important (5,9 % vs 59,0 %).
- | Absence de stations de télévision, de radios et de quotidiens couvrant l'ensemble de la région.

FAITS SAILLANTS

FORCES

- | Le dynamisme du développement de la région se répercute sur la culture : augmentation de la demande, capacité financière accrue pour la participation aux activités ou la consommation de produits culturels.
- | La région possède une histoire et des richesses patrimoniales qui se manifestent dans ses paysages et son architecture.
- | Présence dynamique d'un organisme régional en culture, qui œuvre à la concertation des partenaires et au développement culturel par la réalisation de projets structurants.
- | Intérêt croissant de la population et des acteurs culturels pour les arts et la culture, lequel se manifeste par des taux de participation à la hausse et une concertation accrue entre les acteurs culturels et les organismes de développement.
- | Bonne couverture du service des bibliothèques, permettant à 95 % des résidents de la région d'être desservis par leur municipalité.
- | Dynamisme des organismes culturels et rayonnement d'événements établis de longue date.
- | Le tourisme contribue à la vitalité économique de la région et la relation qui lie ce secteur à celui de la culture fait en sorte que le développement de l'un procure à l'autre des bénéfices directs.
- | Faible concertation en matière de développement culturel entre municipalités au sein d'une même MRC et entre MRC.
- | Rayonnement limité de l'information en raison de l'absence de médias d'envergure régionale et manque de moyens pour promouvoir les activités culturelles sur le plan régional ou national.
- | Précarité des ressources patrimoniales des Laurentides : certains bâtiments et paysages sont menacés ; absence d'orientations pour la protection des éléments significatifs ; connaissances limitées à certains égards (inventaires) et insuffisance d'initiatives de mise en valeur (circuits d'interprétation) ou de sensibilisation de la population et des décideurs.
- | Vision imprécise du développement culturel régional, parfois en butte à des décideurs qui conçoivent autrement l'essor de ce secteur.
- | Difficulté à cerner l'impact économique du secteur culturel et à exploiter au maximum le potentiel culturel de la région.

FAIBLESSES

- | Faible sentiment d'appartenance des citoyens à la région des Laurentides.
- | Morcellement des sous-régions, ainsi que de leurs besoins et objectifs en matière d'art et de culture.
- | Insuffisance du financement à la disposition des organismes ou pour la tenue d'activités culturelles.
- | Absence d'institutions culturelles agréées dans plusieurs secteurs.
- | Désuétude des équipements professionnels.
- | Difficulté des différents intervenants en culture à se concerter et mettre en place un réseau facilitant le partage des expertises et des ressources.
- | Engagement variable des municipalités en culture, souvent restreint aux mêmes champs culturels (bibliothèques).
- | Mise en valeur des richesses culturelles de la région.
- | Développement d'une identité culturelle et d'un sentiment d'appartenance aux Laurentides.
- | Intégration de la culture aux objectifs de développement régional et reconnaissance du rôle des artistes et organismes culturels professionnels dans le développement d'une identité régionale.
- | Adhésion des partenaires à une vision commune du développement culturel et cohérence des interventions à tous les niveaux.
- | Augmentation des ressources financières mises à la disposition des organismes culturels et diversification des sources de financement.
- | Amélioration des conditions de pratiques culturelles : disponibilité et qualité des équipements, accessibilité des services, formation des intervenants.
- | Développement d'un réseau et accentuation de la concertation entre les ressources culturelles, les intervenants du monde municipal et ceux du palier régional.

Photo Atelier de l'Île, Val-David



2. QUELLES SONT LES TENDANCES QUI RISQUENT DE MODELER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION ?

Outre les constats qu'une lecture du développement culturel de la région nous permet d'énoncer, d'autres éléments se profilant à l'horizon nous permettent de cerner des **tendances** susceptibles de générer des **opportunités** ou encore des **menaces** pour le développement culturel régional.

Tendance : Croissance démographique

La croissance démographique que connaît la région stimule le développement économique, et vice versa. Ainsi, les perspectives de croissance de la population sont attribuables à l'accroissement naturel (un taux de naissance supérieur à celui du Québec), mais davantage au phénomène de migration interrégionale, puisque, d'année en année, des résidents d'autres régions choisissent de s'établir dans les Laurentides.

OPPORTUNITÉS

- | L'affirmation des besoins pourrait favoriser la mise en place de nouveaux équipements et la modernisation de ceux qui existent et qui sont en mauvais état.
- | L'établissement de nouveaux artistes en région constituera un apport créatif favorisant la vitalité culturelle et bénéficiant à l'identité régionale.

MENACES

- | Fragilisation du sentiment d'appartenance.
- | Fragmentation de la demande en fonction des modifications démographiques (jeunes familles au sud, nouveaux retraités en secteurs de villégiature).
- | Difficulté pour les résidents d'assumer l'augmentation des coûts générée par la vigueur de l'économie.
- | Urbanisation du territoire, au détriment de la qualité de vie et du caractère bucolique des paysages et du patrimoine de la région.

Tendance : Proximité de Montréal

Le profil des Laurentides est profondément influencé par la force gravitationnelle de Montréal, en raison de la concentration d'une partie importante de la population au sud de la région et de l'appartenance de trois MRC à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

OPPORTUNITÉS

- | Accès à des clientèles.
- | Possibilités d'échanges et de partenariats avec des ressources culturelles.
- | Accessibilité à des formations plus diverses.

MENACES

- | Difficulté à soutenir la concurrence, en raison de la disparité des moyens.
- | Transfert de connaissances et de talents vers la métropole.
- | Difficulté à faire reconnaître les besoins spécifiques de la région, à cause de la proximité de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Tendance : L'importance du tourisme

La villégiature contribue à la vitalité touristique des Laurentides depuis près d'un siècle. Loin de s'estomper, cet important secteur économique s'ouvre de plus en plus à la clientèle internationale avec le développement de mégacomplexes récréatifs.

OPPORTUNITÉS

- | Accès à des clientèles.
- | Développement et élargissement de l'offre culturelle.
- | Affirmation de caractéristiques culturelles propres à la région.
- | Intégration des arts et de la culture à l'offre touristique régionale.
- | Concertation entre le secteur touristique et culturel.

MENACE

- | Délaissement des besoins des clientèles résidentes, au profit de ceux des touristes, qui disposent d'importantes ressources financières

Tendance : Régionalisation des mécanismes de gouvernance

La mise en place de la Conférence régionale des élus (CRÉ) marque un tournant dans la façon dont la région préside à son développement, par l'instauration d'un nouveau modèle de concertation. Bien qu'ils soient principalement d'ordre organisationnel jusqu'à maintenant, d'autres changements se profilent à l'horizon : prise en charge de nouvelles responsabilités, disposition de moyens, d'actions...

OPPORTUNITÉS

- | Appropriation du développement culturel.
- | Adhésion à une vision régionale du développement culturel.
- | Établissement d'une attitude de concertation.
- | Mise en place de nouvelles avenues de soutien pour les organismes, les activités ou les événements culturels de la région.

MENACES

- | Inadéquation entre les priorités au niveau local et au niveau régional, risque que les unes monopolisent les ressources au détriment des autres.
- | Incohérence du développement culturel.

Tendance : Rareté des ressources financières

La pénurie relative de financement dont souffre la région, en général, en raison de la stagnation des capacités financières de l'État, est appelée à s'amplifier par suite de la croissance démographique prévue.

OPPORTUNITÉ

- | Émergence d'une mobilisation des intervenants et concertation en faveur de solutions imaginatives.

MENACES

- | Détérioration des équipements, plafonnement des organismes, accroissement du fossé séparant les Laurentides des autres régions.
- | Retranchement d'une partie de l'offre culturelle en fonction de critères de rentabilité.

Tendance : Positionnement de la culture

Les efforts des intervenants du secteur de la culture ont permis d'inscrire les arts et la culture dans la liste des priorités régionales. De plus en plus, les acteurs du développement local et régional tiennent compte de cette réalité, à laquelle adhèrent aussi bon nombre de citoyens et d'organismes.

OPPORTUNITÉS

- | Émergence de nouvelles avenues de financement.
- | Adoption de politiques culturelles, conclusion d'ententes de développement culturel et réalisation d'initiatives locales et régionales.

MENACES

- | Éparpillement des efforts et incohérence du développement.
- | Décalage entre les volontés exprimées et les gestes posés (octroi des ressources en conséquence.

Tendance : Uniformisation découlant de la mondialisation

Les débats entourant la mondialisation ont amené l'UNESCO à adopter une Convention sur la diversité des expressions culturelles. Cette démarche parviendra-t-elle à protéger les cultures nationales des pressions commerciales qui tendent à imposer une certaine culture universelle ?

OPPORTUNITÉS

- | Stimulation de l'attachement aux éléments distinctifs de la culture régionale.
- | Ouverture à la diversité.
- | Éveil de l'implication des citoyens.

MENACES

- | Insensibilité de la population à l'égard de la culture spécifique de la région.
- | Prévalence des impératifs commerciaux qui imposent une culture susceptible de plaire à la clientèle touristique.

Tendance : Démocratisation de la culture

Jusqu'à ce jour, les efforts de démocratisation visaient à amener la population à s'ouvrir aux arts et à fréquenter les activités de diffusion. Tendance de plus en plus en vogue, l'approche citoyenne consiste à revaloriser le rôle des citoyens et à les amener à prendre en charge leur développement.

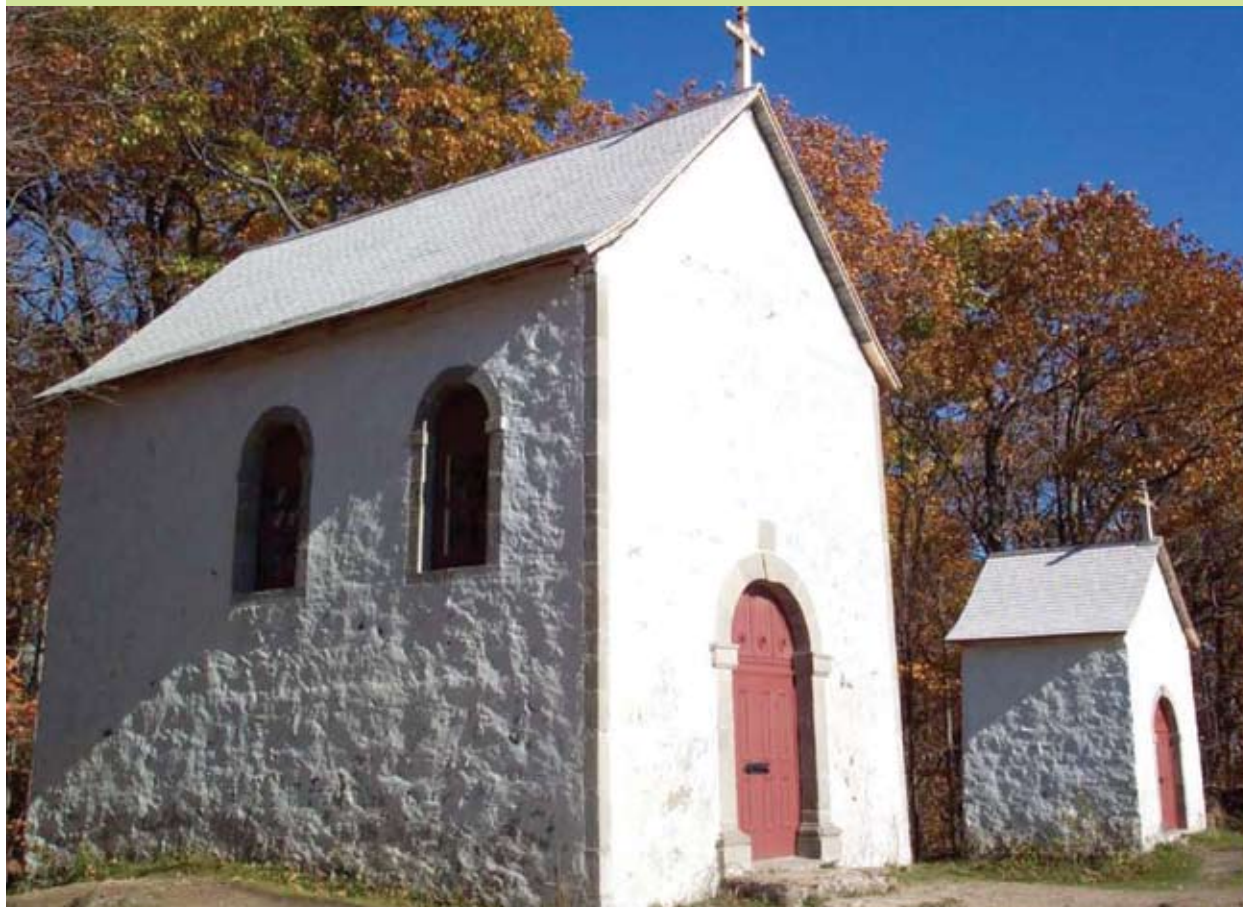
OPPORTUNITÉS

- | Développement de nouveaux créneaux et de nouveaux publics.
- | Intérêt renouvelé des citoyens pour les arts et la culture et participation accrue à des activités.
- | Implication des artistes dans le développement culturel régional.

MENACES

- | Affaiblissement de la qualité des produits et activités culturelles.
- | Difficulté pour les artistes et organismes professionnels de maintenir leur place dans l'espace culturel régional

Calvaire d'Oka, Oka



CONCLUSION

Le **Portrait** de la culture esquissé dans les différentes sections de ce document a permis de décrire le contexte général qui prévaut dans la région, de faire état des principales caractéristiques qui meublent l'univers culturel et de rendre compte des tendances qui risquent d'en influencer le développement dans les prochaines années. Bien que les efforts des intervenants culturels, au fil des ans, ont pourvu les Laurentides d'atouts enviables, on constate que les enjeux du développement demeurent nombreux et appellent la concertation de l'ensemble des intervenants. Il s'agit là d'une condition essentielle à la poursuite du développement culturel de la région dans un contexte où la culture s'affirme de plus en plus comme un élément indissociable de la qualité de vie d'une collectivité.

Un portrait de la culture comme celui-ci comporte nécessairement des limites. Les contraintes de rédaction font que l'information est sélectionnée en fonction de l'angle et de la forme privilégiés par les rédacteurs, et cette information est éphémère en elle-même, à cause de l'évolution constante du contexte culturel. Le Portrait de la culture des Laurentides constitue néanmoins un ouvrage de référence pour quiconque souhaite approfondir l'univers culturel régional. Il contient des éléments susceptibles d'inspirer les intervenants régionaux, au moment de décider des orientations et des actions à intégrer au volet culturel de la planification quinquennale régionale, ou encore à l'Entente spécifique régionale en culture qui devrait être reconduite dans les prochains mois.

Conscient que la réalisation de ces prochaines étapes incombe aux intervenants du milieu de la culture des Laurentides, nous croyons opportun d'énoncer ici quelques questions, regroupées sous cinq thèmes et reflétant plusieurs préoccupations véhiculées par les intervenants consultés au cours de la démarche de rédaction du **Portrait**. Ces quelques éléments pourront sans doute alimenter les échanges et, souhaitons-le, faciliter la prise de décision.

APPARTENANCE / IDENTITÉ RÉGIONALE

- | Est-il possible de développer une identité régionale, compte tenu des caractéristiques variées inhérentes au profil géographique et démographique de la région ? Si oui, comment ?
- | L'affirmation de l'identité régionale est-elle un facteur de développement culturel ? et vice-versa ?
- | De quelle façon devrait-on procéder pour consolider le sentiment d'appartenance de la population à la région ? En termes de consolidation des institutions ? Au plan de la communication ?

POSITIONNEMENT DE LA CULTURE

- | Est-il souhaitable et réaliste de doter les intervenants régionaux d'une vision commune du développement culturel ? De quelle façon ?
- | Comment faire en sorte que le développement culturel soit considéré comme un champ d'intervention qui mobilise les acteurs du développement régional ?
- | Comment s'assurer que les intentions énoncées dans les politiques culturelles se traduisent en actions structurantes ?

PARTENARIAT LOCAL ET RÉGIONAL

- | Comment rendre plus efficace le partenariat entre les différents paliers (local, régional et national)?
- | Comment gérer les arbitrages entre les enjeux de développement culturel de niveau régional et ceux de portée plus locale?
- | De quelle façon établir une collaboration entre le milieu de la culture et celui du tourisme? De l'éducation? D'autres secteurs?
- | Quelle forme de collaboration devrait-elle s'établir entre les municipalités et les MRC en matière de culture?

DIVERSITÉ ET QUALITÉ DE L'OFFRE

- | De quelle façon doit-on gérer l'équilibre entre le soutien aux initiatives et organismes déjà existants et la diversification de l'offre culturelle?
- | Comment maintenir le calibre professionnel avec l'approche qui favorise le rapprochement de la culture des besoins des citoyens (implication des municipalités dans le loisir culturel)?
- | La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, bâti et historique des Laurentides occupent-elles une place suffisante pour l'offre culturelle régionale? Sinon, de quelle façon l'améliorer?
- | Doit-on adapter davantage l'offre culturelle régionale de façon à accorder aux jeunes clientèles une attention particulière? De quelle manière?

SOUTIEN AUX RESSOURCES CULTURELLES PROFESSIONNELLES

- | Comment peut-on assurer au secteur culturel régional un financement adéquat dans un contexte de coupures, de moratoires et de désengagement de l'État?
- | De quelle façon peut-on reconnaître le rôle et l'implication des artistes et des organismes culturels professionnels dans un cadre régional?
- | Est-il pertinent d'envisager la mise à la disposition des artistes d'une expertise et de services nécessaires au rayonnement de leur pratique? De quelle manière?
- | Les besoins en équipements culturels qui se font jour dans la région nécessitent-ils une réponse à court ou moyen terme? De quelle façon devrait-on y répondre?

CRÉDITS

PHOTOS

- PAGE 4 **CONSEIL DE LA CULTURE
DES LAURENTIDES**
PAGE 9 **ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE
DU MONT-TREMBLANT**
PAGE 12 **NATALIE LEVASSEUR**
PAGE 16 **CONSEIL DE LA CULTURE
DES LAURENTIDES**
PAGE 19 **BUREAU CINÉMA D'ARGENTEUIL**
PAGE 49 **DANIEL OUELLETTE**
PAGE 51 **CONSEIL DE LA CULTURE
DES LAURENTIDES**
PAGE 51 **LISANE CHAPLEAU**
PAGE 53 **CONSEIL DE LA CULTURE
DES LAURENTIDES**

